

LES LIVRES

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « [Revue française de sociologie](#) »

2016/2 Vol. 57 | pages 353 à 391

ISSN 0035-2969

ISBN 9782724634686

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2016-2-page-353.htm>

Pour citer cet article :

« Les livres », *Revue française de sociologie* 2016/2 (Vol. 57), p. 353-391.

DOI 10.3917/rfs.572.0353

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Lahire (Bernard), *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse ».*

Paris, La Découverte (Cahiers libres), 2016, 184 p., 13,50 €.

Depuis les attentats du 13 novembre dernier, plusieurs personnalités publiques ont remis en cause les travaux de sociologie, au motif qu'il y en aurait assez de « ceux qui cherchent en permanence des excuses ou des explications culturelles ou sociologiques à ce qui s'est passé » (M. Valls, devant le Sénat, le 26 novembre). Le présent essai de B. Lahire propose un contre-argumentaire à ces tentatives de délégitimation de la sociologie qui, pour n'être ni nouvelles ni franco-françaises, viennent poindre dans les discours d'un nombre croissant de responsables politiques, journalistes et intellectuels. Il ne fait guère de doute que ce travail soit né d'une profonde indignation face à la recrudescence des dénonciations de la sociologie et de ses praticiens : « Le sentiment d'indignation devant l'exposé de multiples contre-vérités, qui confinent souvent au délire, ne peut qu'être fort chez toutes celles et tous ceux qui ont le sentiment que les sciences sociales sont plus que jamais utiles. » (p. 10). Pour autant, B. Lahire ne cède ni au registre de la condamnation spontanée, ni à celui de l'indifférence coupable. Il choisit plutôt d'en passer par un double travail de clarification des grandes lignes de ce rejet de la « culture de l'excuse » et de rappel des apports de la sociologie.

S'adressant prioritairement à des « non-professionnels de la sociologie » (p. 13), ce court ouvrage peut être lu comme un guide de défense à l'attention de tous ceux qui restent convaincus du bien-fondé qu'il y a à produire et disposer de connaissances scientifiques sur le monde social. Cette profession de foi peut évidemment faire l'effet d'un *topo*. Seulement, les exemples de rejets de la « culture de l'excuse » présentés dans l'ouvrage (et empruntés à des pays – France, Grande-Bretagne, États-Unis – et des sphères – politique, médiatique,

intellectuelle – distincts) sont suffisamment nombreux pour convaincre de la portée du phénomène. Pour n'en citer qu'un, car tous sont peu ou prou du même acabit : « Peut-on construire l'autonomie d'un jeune en lui concédant sans arrêt que ses infractions ont des causes sociologiques, voire politiques [...] et alors qu'une masse de ses semblables, placés exactement dans les mêmes conditions sociales, ne commettent aucun délit ? » (Élisabeth Guigou, alors ministre de la Justice, citée p. 17-18).

Le premier mérite de l'auteur tient sans doute au fait d'avoir pris le temps et la peine d'explicitier les soubassements cognitifs de cette entreprise de délégitimation et ses principales implications politiques. Celle-ci repose pour une large part sur la réaffirmation de la responsabilité individuelle et du libre-arbitre de chacun. Tout individu est ici appréhendé comme se déterminant pleinement lui-même, abstraction faite ou à rebours du tissu social qui l'enserme. Si cette posture, récurrente depuis le XVIII^e siècle, a été battue en brèche à mesure que les sciences sociales progressaient, on se méprendrait à n'y voir qu'un legs persistant de l'histoire des idées, cantonné aux discussions de quelques philosophes. On la trouve en effet exprimée, avec plus de systématisme qu'auparavant, parmi les acteurs qui font l'opinion. Si les affaires criminelles offrent à cette rhétorique un terrain particulièrement fertile, puisque s'y pose avec plus d'acuité qu'ailleurs la question de la responsabilité individuelle, B. Lahire souligne qu'elle essaime dans tout un ensemble d'autres contextes sociaux, scolaires et professionnels notamment. Face à ce constat, il met en garde contre la multiplication de politiques publiques fondées sur des explications individualisantes et psychologisantes (que l'on pense seulement aux « politiques d'activation » en matière d'emploi ou d'accès des élèves de milieux populaires aux Grandes écoles). Peinant à saisir les dimensions relationnelles et structurelles des problèmes auxquels ils sont confrontés, leurs

instigateurs s'interdiraient une prise de distance pourtant nécessaire à l'élaboration de solutions efficaces, justes et durables.

Deuxième apport de cet essai, B. Lahire s'interroge sur la fonction sociale de cette banqueroute symbolique de la sociologie. Quelles sont les conséquences pratiques qu'entraîne son déclassement à la faveur d'une philosophie spontanée de la liberté individuelle ? À titre de première observation, il remarque que cette dénonciation de « la culture de l'excuse » débouche sur une forme de « déréalisation des dominés » (p. 67). Les individus les moins favorisés (en termes de ressources et de positions socioprofessionnelles) se voient prêter l'entière responsabilité des inégalités qu'ils subissent. Exhortés à assumer des situations dont personne n'a (semble-t-il) décidé pour eux, ils devraient cesser d'en appeler à l'État et ne plus compter que sur eux-mêmes pour améliorer leur sort. Les tenants d'un tel discours, à suivre l'auteur, s'aveuglent sur le poids de toute une série de déterminismes (probabilistes) ayant rendu ces situations possibles. La responsabilisation des uns vaut dédouanement des autres, au premier rang desquels les responsables politiques. Mais la déréalisation ne s'arrête pas là : B. Lahire en trouve l'exact pendant du côté des dominants. Eux aussi, suivant cette rhétorique, ne doivent qu'à eux-mêmes les privilèges dont ils disposent, juste rétribution de leurs qualités et efforts personnels. De part et d'autre, c'est à la négation du caractère social et relationnel des attributs (manques et ressources) que cette rhétorique procède. Les inégalités de situations entre dominants et dominés se trouvent désociologisées, et l'on perd finalement de vue ce que les uns et les autres se doivent réciproquement. B. Lahire exemplifie les fondements cognitifs de la dénonciation de la « culture de l'excuse » en consacrant un « supplément » à l'essai de Philippe Val, *Malaise dans l'inculture* (Grasset, 2015), qualifié de « variante libérale-libertaire de la vision conservatrice » (p. 131) : s'y croisent l'éloge des élites, le mépris du populaire, la naturalisation des

inégalités, la négation des rapports de domination et la centralité de la liberté humaine.

Face à cela, nous dit l'auteur, il n'est guère surprenant que la sociologie et toutes les formes de connaissance s'y rapportant soient conspuées, accusées d'excuser les manquements à la loi et à la morale. Dans cette perspective, les tenants de la sociologie nieraient la responsabilité individuelle de tous ceux qui, du pauvre au criminel, ne se seraient pas astreints à l'action qui convient. Pour qui se fait porteur de cette dénonciation, il est inconcevable de faire état des conditions sociales de tels agissements sans, par là même, fournir des alibis aux individus incriminés. Curieuse confusion des registres, scientifique et pratique, s'il en est. Marc Bloch s'inscrivait déjà en faux contre celle-ci lorsque, rapprochant l'historien du biologiste, il écrivait que « pour la biologie, il n'y a pas de bons et de mauvais microbes. Il y en a pour le médecin » (*L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, A. Becker, É. Bloch [éds.], Gallimard, 2006, p. 838). La compréhension de la force sociale d'un tel rejet, aussi peu fondé épistémologiquement soit-il, peut être mise au compte des autres mérites de cet essai. Son auteur souligne, à ce propos, que la dénonciation de la « culture de l'excuse » a d'abord pour elle de s'appuyer sur le sentiment d'évidence suscitée par des énoncés du type « le responsable est l'auteur du fait répréhensible ». Il précise ensuite que sa force sociale lui vient aussi du fait d'être revêtue des atours d'une défense de la dignité des personnes, contre ce qui est perçu comme une tendance des sociologues à nier la possibilité même du consentement individuel (p. 72). Il en veut pour preuve la conception que P. Val se fait de la sociologie. Elle ne serait qu'une « morale politique de défense des opprimés » (p. 137), niant l'individualité de chaque personne au profit de collectifs fantasmés et attisant les tensions sociales par la justification de la violence des plus démunis.

Soucieux d'en finir avec ces clichés, B. Lahire s'attache à rappeler l'intérêt tout à

la fois scientifique et émancipatoire de la sociologie. Il précise, en premier lieu, que le sociologue n'a aucunement vocation à se faire juge ou partie. Son rôle consiste précisément à décrire et à analyser des univers sociaux, tâche pour laquelle un effort de distanciation et une réflexivité sur sa propre position sont sans cesse exigés de lui. Il ne cherche pas non plus à nier quelque liberté que ce soit aux individus, mais à étudier leurs pratiques sociales pour ce qu'elles sont, et dans ce qu'elles comportent toujours d'irréductibilité au hasard ou au destin. À travers une série d'exemples, il rappelle que la sociologie procède à l'historicisation de tous les états sociaux sur lesquels on la fait porter ; elle va à l'encontre de toutes les formes d'essentialisation des individus et des rapports qu'ils entretiennent entre eux et aux institutions ; elle souligne ce que les pratiques et les pensées d'une époque, d'une société ou d'une région de l'espace social doivent à leurs conditions sociales d'apparition et de développement (p. 86-87). L'auteur précise aussi que, compte tenu de la nature même de ses objets, lesquels font souvent écho à des luttes sociales, la sociologie est toujours susceptible de heurter certains groupes et d'aller dans le sens de quelques autres. Mais, si cette discipline a quelque potentiel politique que ce soit, ça ne peut être que celui qui retrouverait le pari de la raison, celui d'une émancipation d'abord fondée sur la connaissance des réalités (p. 126-128).

En conclusion, cet essai gagnerait à être lu, en plus de ce qu'il comporte déjà, comme une invitation à discuter des façons de faire valoir publiquement la sociologie. À l'heure où la dénonciation des « excuses sociologiques » se fait plus saillante, les sociologues sont en effet incités à éprouver la solidité des représentations collectives régulant la portée sociale de leurs énoncés et, plus fondamentalement encore, leur rapport au politique (B. Lahire [dir.], *À quoi sert la sociologie ?* La Découverte, 2004). Toutefois, certaines de celles que mobilise l'auteur méritent, sous leurs dehors d'évidence, d'être interrogées pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des prises de position dont il est légitime de

discuter. Mentionnons une première réserve à l'endroit de la représentation que l'auteur se fait de la discipline dont il entend prendre la défense. Il souscrit, nous semble-t-il, à une conception de la sociologie en vertu de laquelle sa dimension politique ne serait que *de second degré* : elle ne tiendrait pas à la sociologie elle-même mais à la reprise de ses analyses dans le monde social ou aux velléités d'engagement de ses praticiens. Or, faire de la scientificité une condition de possibilité de la sociologie n'implique pas d'y réduire tout le sens de son projet. É. Durkheim lui-même, d'ailleurs cité à plusieurs reprises, insistait sur la nature hybride de cette discipline, tout à la fois scientifique et politique, du fait de son appartenance constitutive à la modernité. Le sens du projet sociologique qu'il poursuivait tenait ultimement dans sa contribution spécifique à l'établissement d'une forme de solidarité sociale qui satisfasse à l'exigence moderne d'autonomie des personnes (F. Callegaro, *La science politique des modernes. Durkheim, la sociologie et le projet d'autonomie*, Économica, 2015). De ce point de vue, l'on peut craindre que B. Lahire reproduise ce péché originel qui consista à faire oublier la sociologie comme science *politique* pour la faire exister comme science universitaire (V. Karady, « Durkheim, les sciences sociales et l'Université : bilan d'un semi-échec », *Revue française de sociologie*, 1976, 17, 2, p. 267-311). Certains sociologues ont d'ailleurs déjà pointé les travers dans lesquels d'autres s'enferment en s'obstinant à invisibiliser les modèles de justice qui irriguent pourtant leurs textes (L. Boltanski, « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix*, 1990, 3, 10-11, p. 124-134).

Remarquons, enfin, que le plaidoyer de l'auteur pour la sociologie tire l'essentiel de ses arguments d'un programme « dispositionnaliste et contextualiste » défendu ailleurs (B. Lahire, *L'esprit sociologique*, La Découverte, 2007). L'intérêt heuristique de la sociologie tient ici à ce qu'elle met en lumière les tendances à agir les plus stables des individus et leurs raisons d'agir les plus susceptibles d'être interprétées comme des

effets de position, voire de contexte. Sans nier l'intérêt de ce programme, on nous accordera qu'il ne compte pas parmi les plus attentifs au sens dont les acteurs dotent leurs actions, plus soucieux qu'il est de mettre au jour leurs conditions de possibilité. Or, et ça n'est là qu'une hypothèse, il est possible que les griefs formulés à l'endroit de la sociologie aient aussi à voir avec la nette prévalence que certains programmes accordent à l'explication, au détriment de la description et de la compréhension (qui devraient pourtant, en bonne logique, la précéder techniquement : C. Lemieux, *Le devoir et la grâce*, Économica, 2009). Dans ce cas de figure, somme toute courant, la rationalité pratique des personnes est minimisée au profit de ce qui l'encadre, et l'on perd de vue, ce faisant, les choix, les incertitudes ou les jugements que ces gens manifestent pourtant bien. C'est, en définitive, les raisons d'agir et les référents moraux sur lesquels ils se fondent pour juger (l'action du criminel, du chômeur, du politique ou du nanti...) qui se trouvent relégués au second rang. Face à cette distorsion d'attention entre causes et raisons, on peut comprendre que certains lecteurs peinent à retrouver dans les énoncés sociologiques des choses qui, du sens commun, leur semblent pourtant essentielles. Au premier rang de ces choses se tiennent sans doute les représentations collectives contraignantes dont É. Durkheim lui-même faisait le critère distinctif du social et en vertu desquelles ni le terroriste ni le gouvernant irrationnel ne sont excusables.

Johan GIRY

SAGE – Université de Strasbourg
CIRST – Université du Québec à Montréal

Bourdieu (Pierre), *Sociologie générale. Volume 1. Cours au Collège de France 1981-1983*.

Paris, Raisons d'agir/Le Seuil, 2015, 880 p., 30 €.

Troisième dans l'ordre de parution – après *Sur l'État* (Le Seuil, 2012) et

Manet, une révolution symbolique (Le Seuil, 2013) – mais premier dans l'ordre d'exposition, ce volume présente la transcription des deux cours prononcés en 1982 et 1983 par P. Bourdieu juste après son élection au Collège de France. Son titre, *Sociologie générale*, reprend l'intitulé qu'il avait lui-même donné aux cinq premières années de son enseignement ; ce premier volume doit ainsi être complété, sous le même titre, par un second, encore à paraître, qui livrera le contenu des cours prononcés les trois années suivantes.

Faisant suite à une élection difficile (Patrick Champagne et Julien Duval rappellent, dans leur présentation de la situation du cours, qu'elle avait rencontré l'hostilité de l'Académie des sciences morales et politiques et n'avait été avalisée par le ministère qu'après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981), le cours a d'abord pour enjeu de présenter les éléments fondamentaux du cadre d'analyse élaboré par P. Bourdieu, et spécialement les concepts d'habitus et de champ (la présentation de celui de capital, brièvement évoquée ici, sera développée dans le second volume). L'exposition n'en reflète pas moins les intérêts de recherche de P. Bourdieu au moment où il s'adresse au public du Collège de France, et le présent ouvrage livre une version préparatoire, parfois encore tâtonnante, du traitement de thèmes ou d'objets qui connaîtront plus tard une élaboration achevée sous forme d'articles ou d'ouvrages. Ainsi la lecture du premier cours, qui dialogue avec la linguistique pour traiter des paroles autorisées et de leurs effets performatifs, complète-t-elle celle de *Ce que parler veut dire*, publié la même année chez Fayard, tandis que celle du second livre des éléments d'analyse des champs universitaire et littéraire qui nourriront tant *Homo academicus* (Éditions de Minuit, 1984) que *Les règles de l'art* (Le Seuil, 1992). Le familier de l'œuvre de P. Bourdieu retrouve au fil de sa lecture, parfois à peine esquissés, souvent déjà sous forme élaborée, des analyses ou des thèmes qui connaîtront une diffusion écrite ultérieure ; ainsi des liens entre représentation

et modes d'existence des groupes et des institutions, des contributions de l'insulte comme du droit à la production de classements socialement efficaces, des effets des homologies de structure entre champs différents, de la substitution du concept d'*illusio* à celui d'intérêt ou encore de la situation particulière du champ de production culturelle au sein du champ du pouvoir et de l'espace social national.

Ayant fait d'une critique de l'exercice de la leçon professorale l'objet de sa propre leçon inaugurale au Collège de France (*Leçon sur la leçon*, Éditions de Minuit, 1982), P. Bourdieu envisageait son enseignement au plus près de la forme du séminaire de recherche, préférant proposer de premières élaborations d'un travail en cours plutôt que de livrer des conclusions définitives. L'exposé oral, dont la transcription écrite porte la marque, s'en ressent inévitablement ; les digressions, reprises, redondances sont nombreuses et, si elles permettent d'accéder à une pensée en constant mouvement, interdisent de considérer cet ouvrage profus comme une introduction à l'œuvre de Bourdieu à destination des novices. Non que le souci pédagogique soit étranger à l'auteur, bien au contraire. Celui-ci apparaît en permanence soucieux de la communicabilité de ses réflexions et des modalités ou conditions de leur réception. La vigilance devant les compréhensions incomplètes ou fautives de son discours est omniprésente, spécialement s'agissant des limites des métaphores, commodes mais trompeuses, et esquisse une réflexion sur le vocabulaire des sciences sociales parallèle à celle qu'élaborait au même moment son ancien collègue Jean-Claude Passeron (« L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie », *Revue française de sociologie*, 1982, 23, 4, p. 551-584). Les mises en garde méthodologiques sont également récurrentes, qu'il s'agisse du codage des questionnaires, de l'ambiguïté des situations d'enquête (lorsque « les enquêtés cachent des choses qu'on ne leur demande pas et ne cachent

pas des choses qu'on cherche », p. 60) ou des effets d'imposition lorsque le sociologue s'adresse à plus dominant que lui. Toute la démarche du cours peut, plus globalement, se lire comme un ferme appel à la réflexivité (théorique, méthodologique, linguistique, etc.), invitant à « retourner sur la pratique du sociologue les acquis de la sociologie » (p. 425).

Si, comme il le dit, « dès qu'on est dans un champ, on parle d'abord contre, pour, avec les gens qui sont dans le champ » (p. 627), la liste des auteurs que mobilise, discute ou critique P. Bourdieu livre des informations sur la position que lui-même occupait dans le champ intellectuel au début des années 1980. Les assises philosophiques de son cadre d'analyse se repèrent à la récurrence des références à Spinoza, Leibnitz, Pascal, Kant, Wittgenstein ou Husserl, mais aussi, de manière plus inattendue, à Hegel et Heidegger, tandis que les allusions, parfois plus polémiques, à Sartre, Lévi-Strauss ou Marx portent témoignage d'un contexte intellectuel, depuis peu révolu, où prédominaient ces trois figures. Alors davantage en position de concurrent direct, Foucault est pour sa part l'objet de critiques, parfois implicites, en partie révélatrices des rapports hiérarchiques entre philosophie et sociologie.

C'est aussi sa propre position à l'intérieur du champ des sciences sociales que P. Bourdieu définit dans et par les constants débats qu'il engage avec les approches sociologiques concurrentes. L'utilitarisme compte ainsi parmi ses cibles privilégiées, auquel il reproche (ainsi d'ailleurs qu'à la phénoménologie sartrienne) son intellectualisme, autrement dit de substituer au rapport pratique de l'agent à son action le rapport purement intellectuel de l'observateur extérieur, négligeant ainsi, par un postulat de rationalité universelle, les conditions historiques et sociales d'accès au calcul rationnel. Moins durement attaquée, la tradition interactionniste se voit pour sa part reprocher de ne s'en tenir qu'à ces « objets apparents » que sont les

relations visibles entre individus, tout en ignorant les structures sociales transcendantes aux interactions et dont celles-ci ne sont que la manifestation (p. 541). Le même reproche est adressé à Weber, dont la sociologie de la religion, en se focalisant sur les seules interactions réelles entre agents individuels (prophète, prêtre, sorcier), méconnaîtrait les logiques d'attraction ou de répulsion propres à l'inscription dans un champ religieux structuré (p. 550).

Les deux critiques – intellectualisme et méconnaissance des structures – débouchent sur la promotion des deux concepts majeurs exposés dans l'ouvrage, à savoir ceux d'*habitus* et de *champ*. Ceux-ci correspondent aux deux principaux modes d'existence du social, à savoir à l'état incorporé (comme « manières d'être permanentes qui sont le produit d'un travail d'incorporation, d'apprentissage », p. 233) et à l'état objectivé (sous forme de mécanismes sociaux propres à des univers structurés de relations). L'exposition du premier permet à P. Bourdieu d'en proposer une généalogie qui doit beaucoup à la phénoménologie de Husserl et à son ambition de penser l'expérience originaire, ou *doxique*, du monde social. Car l'enjeu est avant tout, pour le sociologue, de rendre compte de l'ajustement des conduites produites par l'*habitus* aux structures du monde social, un ajustement qui, pour être non intentionnel, n'en révèle pas moins le sens pratique d'agents enclins à s'orienter vers les positions les plus conformes à ce qu'ils sont.

C'est ce même schème de l'ajustement qui explique que l'espace que dessinent les dispositions des agents d'un champ donné soit globalement homologue à celui construit à partir des propriétés des positions qu'il propose, tout se passant « comme si les positions avaient choisi les individus les mieux disposés à les occuper ou, à l'inverse [...], comme si les individus avaient choisi les positions les mieux faites pour leur permettre d'exprimer leurs dispositions » (p. 300). Les schèmes de la « vocation » ou de l'« excellence », comme harmonie quasi magique entre les dispositions de l'individu et le contexte de leur actualisation, s'en

trouvent dès lors éclairés, permettant de rendre compte tant des attitudes de conservatisme orthodoxe que des stratégies de transgression menées dans les limites autorisées par la maîtrise des règles du jeu.

Certes, P. Bourdieu ne postule pas de correspondance parfaite ou nécessaire entre dispositions et positions. Il consacre notamment des lignes précieuses à la manière dont les occupants de positions « molles » (peu définies et faiblement institutionnalisées) peuvent y investir leurs dispositions pour les façonner à leur avantage tandis que ceux qui investissent des positions « dures » sans présenter l'*habitus* requis encourent le risque d'être « vaincus » par la logique du *champ* (p. 301). Il esquisse également, anticipant ses futures réflexions sur les avant-gardes esthétiques, une analyse des stratégies d'audace typiques des nouveaux venus prétendant créer leur propre position à l'intérieur d'un *champ* dominé par de plus anciens. Reste que le registre prédominant de l'analyse est bien celui de l'ajustement, ou de l'orchestration sans chef d'orchestre, entre dispositions et positions, dont on sait qu'il a nourri des critiques récurrentes de sa sociologie. En dépit des pages ponctuellement consacrées à l'hystérésis ou aux moments critiques tels Mai 68, le vocabulaire de l'ajustement des espérances aux chances, de l'expérience de l'évidence et du cela-va-de-soi, de l'incorporation de la nécessité, de l'*amor fati* ou de la causalité du probable donnent la priorité à ce qui contribue à la reproduction d'un ordre social stable. Telle qu'il l'expose en ce début des années 1980, la sociologie de P. Bourdieu n'est pas encore celle de la misère de position et des *habitus* « clivés » ou « déchirés » dont traiteront *La misère du monde* (Le Seuil, 1993) ou les *Méditations pascaliennes* (Le Seuil, 1997).

Les principes d'analyse des champs sont quant à eux déjà fermement établis lorsque P. Bourdieu les explicite dans son cours de l'automne 1982. La distinction entre *champ* de force (comme état des relations entre les différentes positions) et *champ* de lutte

(comme univers doté de sens pour ceux qui l'occupent) permet d'insister sur le fait que, au sein de chaque champ, la compétition porte autant sur les enjeux que celui-ci propose que sur les règles du jeu et les principes d'intégration à opposer aux nouveaux prétendants. Si ce qui est dit de la structuration des espèces de capitaux, des stratégies de conservation des dominants de chaque champ ou encore de la dialectique des positions et des prises de position anticipe largement ce qui sera exposé de manière systématique dans *Les règles de l'art*, plus originales apparaissent les notations sur la scissiparité des champs comme manière d'en redéfinir les enjeux et les normes de lutte ou, à l'inverse, les tentatives d'annexions ou d'empiètements dont certains champs sont l'objet.

Le statut d'un ouvrage comme celui-ci est complexe. Restituant sous forme écrite des propos tenus à l'oral, il en perd la spontanéité sans toujours pouvoir gagner en clarté. Son intérêt pour l'histoire de la sociologie est certes indéniable, donnant accès à une pensée dynamique au moment même où s'élaborent certaines analyses appelées à devenir classiques. En dépit de son caractère foisonnant, qui en rend la lecture souvent exigeante, ce volume ne propose pas qu'une sorte de brouillon des livres ultérieurs de P. Bourdieu ; modèle d'une pensée au travail, il recèle des intuitions fugaces, pistes laissées en jachère et élaborations interrompues que les sociologues contemporains ont tout intérêt à s'approprier.

Lilian MATHIEU

Centre Max Weber – CNRS-ENS de Lyon

Lallement (Michel), *Logique de classe. Edmont Goblot, la bourgeoisie et la distinction sociale.*

Paris, Les Belles Lettres (L'histoire de profil), 2015, 373 p., 27,50 €.

La discipline sociologique entretient un rapport largement présociologique à

l'œuvre d'Edmont Goblot (1858-1935). De manière synthétique, on peut souligner que seul *La barrière et le niveau* – singulier ouvrage sur la bourgeoisie – trouve grâce aux yeux des sociologues. Cette œuvre est ainsi classiquement détachée des travaux d'E. Goblot qui l'ont précédée et de ceux qui lui ont succédé. Ouvrage le plus fréquemment considéré comme une incursion sans précédent et sans suite d'un philosophe patenté dans l'espace de la sociologie, il est totalement extrait de son contexte de production. *La barrière et le niveau* s'apparente alors à une sorte d'OVNI dont un artisan de la philosophie aurait fait don aux sociologues. Par ailleurs, cette contribution, invariablement saluée comme pionnière, est en fait cantonnée à un rôle de marchepied pour des travaux de sociologie de la culture ou de la stratification sociale plus contemporains. Au total, le finalisme auquel cèdent les commentateurs de *La barrière et le niveau* aboutit à une lecture largement anachronique. Et la critique interne de cet ouvrage demeure négligée au profit d'une recherche des signes avant-coureurs d'œuvres sociologiques plus tardives et devenues aujourd'hui des « classiques ».

M. Lallement prend à contrepiéd ce type de lecture en réalisant une étude fouillée de la trajectoire sociale et professionnelle de l'homme, couplée à une analyse approfondie de l'ensemble des productions académiques et des interventions sociales du philosophe. Il montre, par exemple, que si E. Goblot a fréquenté H. Bergson et É. Durkheim durant ses années de formation à l'École normale supérieure, son amitié pour le premier ne se doublait pas d'une sympathie intellectuelle pour sa philosophie de l'intuition, quand la relative distance interpersonnelle entretenue avec le second ne l'empêcha pas d'être marqué par sa sociologie positive.

D'emblée, M. Lallement pose que « Goblot est issu d'un segment de la bourgeoisie française dont la caractéristique première est de valoriser les talents plutôt que l'accumulation du capital économique »

(p. 14). La mobilisation de la famille élargie autour de l'enfant est intense et E. Goblot est particulièrement conseillé par ses proches durant toute sa scolarité et jusqu'à l'obtention de l'agrégation. Provincial, E. Goblot va très rapidement bénéficier d'une attention toute particulière de ses maîtres, qui vont encourager le bon élève à poursuivre ses études en préparant le concours d'entrée à l'École normale supérieure à Paris. Il essuiera des échecs durant ses premières années d'études supérieures, mais acquerra une discipline de travail et une ouverture aux courants philosophiques les plus modernes qui le marqueront durablement. Ayant rompu avec le catholicisme, il va progressivement se rapprocher de maîtres et de condisciples qui, comme lui, donneront priorité à une philosophie rationaliste et se tiendront à distance polie de toute orientation spiritualiste. Khâgneux, il fréquente des garçons socialement bien nés et destinés à de brillantes carrières académiques. Il éprouve intimement, alors, la distance sociale qui le sépare de ses coreligionnaires. Une série d'impossibilités se fait jour, liées à son statut d'élève impécunieux mais aussi à la faiblesse de son capital social : accès à la culture réduit, linge peu fourni et difficilement remplacé, etc. Cette confrontation sociale relativement douloureuse participe de cette « épreuve de lucidité sociologique » (p. 68) dont E. Goblot saura se souvenir lorsque, dans ses publications, il s'agira d'appliquer empiriquement ses thèses de logicien à l'univers de la bourgeoisie.

Du point de vue académique, E. Goblot va très progressivement se frotter à la logique jusqu'à l'écriture et la soutenance publique de sa thèse française dédiée à la classification des sciences (1898). Hésitant, depuis 1885-1886, il ne s'attaque sérieusement au travail doctoral qu'à compter de 1894, en préparant d'abord sa thèse en latin sur la musique et la philosophie en Grèce antique. Lecteur de psychologie philosophique mais aussi de sociologie positive, il est surtout particulièrement sensible au rationalisme scientifique qui concurrence de plus en plus manifestement le savoir

philosophique traditionnel. Étudiant le passage qu'il considère nécessaire de toutes les sciences d'un stade inductif originel à un stade déductif final, il défend ainsi une philosophie des sciences fondée sur une classification évolutionniste et un clair refus de la métaphysique. Travaillant ensuite l'articulation logique entre syllogisme et jugement, il va très rapidement creuser un sillon socio-logique en mettant à l'épreuve des faits ses résultats théoriques. Ce seront ses travaux sur la bourgeoisie qui lui donneront ses extensions les plus connues : analyse du rôle du baccalauréat, de l'aménagement intérieur (place du salon en particulier), de la mode, etc. *La barrière et le niveau* viendra couronner ce travail de logicien conduit sur deux décennies.

L'idée maîtresse qui préside à la rédaction de l'ouvrage est ainsi rapportée par M. Lallement : « À défaut d'être dotée de titres ou de biens, la classe bourgeoise n'existe que par des jugements de valeur, autrement dit par des appréciations communément partagées qui, en dépit ou plutôt grâce aux nombreux parallogismes dont elles sont le support, ont une valeur instituante. » (p. 208). Cet ensemble d'erreurs formelles (mais non intentionnelles) de raisonnement est structurant des appréciations qui aboutissent « à distinguer et à niveler » – à distinguer les bourgeois des autres et à niveler les bourgeois entre eux. Que les affirmations soient, du point de vue de la logique formelle, parfaitement illogiques ne change rien au caractère performatif du jugement considéré. Mais, s'empresse d'ajouter E. Goblot, de ces formes de classification de l'espace social, reposant sur des illusions nées de toute une série de parallogismes, découlent des implications décisives : elles annoncent selon lui l'inéluctable déclin de la bourgeoisie – non comme classe sociale puisque celle-ci est une vue de l'esprit, mais comme groupe social issu d'une construction intellectuelle et d'une pratique sociale artificielles pour ne pas dire factices.

Parmi les parallogismes qui rendent intenable le discours affirmant l'existence de

la bourgeoisie, M. Lallement propose de retenir des développements d'E. Goblot quelques observations emblématiques. La plus frappante est peut-être celle qui concerne la tenue vestimentaire que se doit d'adopter le bourgeois. Pour fixer la barrière qui distingue ceux qui sont à la mode des autres, il importe de marquer son originalité vestimentaire. Pour marquer le niveau et être assuré d'être reconnu comme un bourgeois par ses pairs, il ne faut surtout pas être original par sa tenue. Ceci aboutit à la contradiction suivant laquelle il faut à la fois être original et ne pas l'être au regard de la mode vestimentaire. Les critères varient donc (en matière de goût artistique, d'éducation à donner aux enfants, de morales privée et publique, etc.) et les paralogismes se succèdent les uns aux autres.

Le travail de contextualisation auquel se livre M. Lallement permet de caractériser une œuvre qui, contrairement à une légende, ne préfigure en rien les travaux plus contemporains sur les logiques de distinction sociale. Pour s'en tenir à cet exemple canonique, E. Goblot n'est ni mobilisé ni cité dans *La distinction* de Pierre Bourdieu. E. Goblot lui-même ne discute pas le travail de Thorstein Veblen, *Théorie de la classe des loisirs*, dans la mesure où son projet s'en distingue. Faisant œuvre de logicien, E. Goblot veut avant tout, défend M. Lallement, « mettre en évidence les paralogismes dont la bourgeoisie sait user à foison » (p. 283). C'est pourquoi les essais de « distinction sociale » déployés par les bourgeois sont, selon lui, voués à l'échec. Si la bourgeoisie, en tant que classe, est promise à la disparition, c'est que la logique égalitaire exprimée par l'attention au *niveau* supplanterait les pratiques distinctives fondées sur la *barrière*.

Suivant son biographe, l'incursion d'E. Goblot en sociologie n'est pas un accident de parcours. Mieux, elle est constitutive du projet intellectuel du philosophe, qui a tôt considéré que la logique était une partie constitutive de la sociologie. Il n'y aurait donc finalement ni hasard ni surprise à lire

sous la plume d'E. Goblot un ouvrage résolument socio-logique. Dès 1899 – soit un quart de siècle avant la parution de *La barrière et le niveau* –, E. Goblot défendait déjà, dans un article séminal, une lecture de la différenciation de l'espace social en s'appuyant sur les outils de la logique. « Les marques apparentes d'une classe sociale ne doivent pas être à la portée de tous ; mais elles doivent être les mêmes pour tout une classe. Comme la *différence spécifique* des logiciens, il faut qu'elle soit tout ensemble *spéciales* et *communes*, distinctives et égalitaires. » (cité p. 213-214). La lecture attentive des autres œuvres d'E. Goblot permet de se convaincre de la cohérence de son entreprise. Une clé de lecture de l'ouvrage est ainsi fournie deux ans plus tard dans *La logique des jugements de valeur* (1927) : son introduction pose d'emblée que *La barrière et le niveau* est « une suite d'exercices logiques sur des jugements de valeur » (cité p. 208).

L'ouvrage de M. Lallement apporte ainsi un correctif majeur à la perception que les sociologues proposent habituellement d'E. Goblot et de la partie sociologique de son travail de philosophe. Dans *La barrière et le niveau*, rien n'est comparable à l'approche de T. Veblen qui insistera, dans une perspective évolutionniste, sur la lutte de concurrence entre classes. Rien non plus de commun avec la perspective de P. Bourdieu lorsqu'il développera, dans *La distinction*, une sociologie attachée à établir « l'existence d'une homologie structurale entre l'espace des goûts et celui des positions sociales » (p. 283). Cette biographie intellectuelle permet également – principe élémentaire de la discipline sociologique – de sociologiser le parcours et l'œuvre d'un chercheur marqué par une double socialisation (familiale et académique) et les projets démocratiques des débuts de la III^e République.

Les sources originales consultées par M. Lallement (en particulier la correspondance familiale d'E. Goblot durant ses années de formation), associées à une lecture de *l'ensemble* des travaux publiés

par le philosophe rendent cette biographie intellectuelle très convaincante. À l'heure de la maturité, les courriers s'espacent, de sorte que M. Lallement ne peut plus suivre l'homme aussi finement qu'il le souhaiterait, tant dans sa vie privée que dans le cheminement de ses choix intellectuels, prélude à ses interventions publiques et à ses publications. Ces « entrelacs » (selon la formule de la quatrième de couverture) sont en tout cas nettement moins visibles après qu'E. Goblot soit entré dans la carrière et qu'il ait acquis une stabilité puis une certaine reconnaissance professionnelle. On ne saurait certes en faire grief à M. Lallement dans la mesure où le chercheur est nécessairement tributaire des sources existantes. Aussi regrettera-t-on tout au plus que la « ligne de conduite » qu'il s'était initialement fixée ne puisse être tenue de part en part de l'ouvrage.

Au total, on ne peut que se réjouir de la parution d'un ouvrage qui éclaire de pleins feux un pan relativement escamoté des débats « socio-logiques » menés depuis la philosophie mais qui ont tôt résonné dans la discipline sociologique.

Cédric FRÉIGNÉ

LIRTES

Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Oudin-Bastide (Caroline), Steiner (Philippe). *Calcul et morale. Coûts de l'esclavage et valeur de l'émancipation (XVIII-XIX^e siècle)*.

Paris, Albin Michel (L'évolution de l'humanité), 2015, 304 p., 24 €.

Ce livre a pour but de montrer l'immixtion du « calcul » dans le débat sur l'abolition de l'esclavage en France entre 1790 et 1848. En matière de calcul, il est avant tout question de la comparaison entre coût du travail servile et coût du travail « libre ». Selon les auteurs, le débat sur l'esclavage s'est longtemps articulé autour d'interrogations

morales ou spirituelles, mais il semble que, à partir du traité publié par Du Pont de Nemours à la fin du XVIII^e siècle, la réflexion mobilisant des éléments quantitatifs soit devenue un mode discursif de plus en plus récurrent et légitime, en particulier pour ceux s'exprimant en faveur de l'abolition. L'apparition, dans ce débat, d'un registre calculatoire serait une conséquence de l'émergence du calcul dans le domaine de l'économie politique en général, initialement sous l'impulsion des physiocrates. Ces économistes – en particulier François Quesnay, initiateur de l'idée d'un « gouvernement économique » – ont en effet introduit un type de raisonnement calculatoire spécifique, consistant à adosser la réflexion quantitative à l'identification des « intérêts » des différents groupes d'acteurs en présence.

À ce sujet, les auteurs reprennent très largement l'argument développé par Albert Hirschman dans *Les passions et les intérêts* selon lequel l'intérêt se situerait précisément à la jonction de la raison et des passions : il combine en effet un élément de raison « animée par l'amour de soi » et une « passion maîtrisée » réglée par la raison. La thèse des abolitionnistes s'éclaire : en identifiant et en quantifiant les intérêts bien compris des différents groupes – les esclaves, les colons, la nation française –, ils entendaient montrer que, sur la question de l'esclavage, le « juste » et « l'utile » coïncidaient. Placé à l'intersection de deux formes de calcul, le calcul administratif et le calcul comme outil du débat public, l'exemple est intéressant car il permet d'entrer dans la complexité et les multiples contradictions des arguments développés à l'époque. Par un cas d'histoire économique précis, il illustre la jonction qui s'opère, via la notion d'intérêt, entre calcul et morale. Ainsi, cela donne corps à une question souvent abordée de manière trop générale dans la littérature d'histoire de la pensée économique, comme c'est le cas dans les travaux d'A. Hirschman, déjà cités, ou ceux de Christian Laval (*L'Homme économique*, Gallimard, 2007).

La notion sociologique majeure de l'ouvrage est donc celle, très générale, de

« calcul ». Elle vise à détailler les opérations de catégorisation et de quantification mobilisées dans le débat public sur la légitimité du travail servile en France. Empiriquement, cette question est pour l'essentiel traitée sur la base de la comparaison des coûts relatifs des deux formes de travail en cause : est-il plus coûteux d'employer un travailleur dont la force de travail est la propriété exclusive d'un employeur, ou un salarié libre et mobile ? Laquelle de ces formes fournira les meilleurs rendements ? Les chapitres 2 à 7 rendent compte de la prolifération des calculs en la matière. Cette carrière institutionnelle de la rhétorique calculatoire capte l'intérêt du lecteur : durant la première moitié du *xix^e* siècle, celle-ci s'est diffusée comme instrument d'analyse et de réflexion politique dans toutes sortes d'écrits – ceux des abolitionnistes, des colons, et enfin de l'administration française. Le rôle des calculs culminera au moment des débats politiques de milieu de siècle, en particulier à l'occasion des commissions d'enquête mises en place durant la monarchie de Juillet. L'abolition de la traite, décrétée le 27 avril 1848 à la suite des travaux de la Commission Schoelcher, a marqué, selon les auteurs, la fin des « calculs comparatifs » quant aux coûts et à la productivité du travail « servile » et « libre ». Dorénavant, la question centrale sera celle de la transition d'une forme à l'autre de labeur.

Un des arguments centraux du livre, développé dans le dernier tiers du texte (chap. 7 à 9), consiste à montrer le lien existant entre deux débats : le débat sur les coûts relatifs du travail et celui qui concernait le comportement futur des travailleurs des plantations. Derrière la comparaison des coûts relatifs du travail pointait en effet la question du comportement des « nègres » en situation de servilité, par rapport à celui qu'ils adopteraient en tant qu'affranchis : la stimulation de leur intérêt économique parviendrait-elle à donner lieu à suffisamment de mise au travail, ou se replieraient-ils sur une culture vivrière d'autosuffisance, limitée à la satisfaction de besoins primaires ? Un

tel éloignement vis-à-vis de la production « de marché » aurait en effet eu des conséquences très négatives sur l'industrie des plantations, puisque celle-ci était dominée par la culture du sucre à des fins d'exportation vers la métropole.

L'ouvrage souligne par ailleurs le flou récurrent et l'incohérence interne des calculs effectués par les auteurs de tous bords sur le sujet. Bien souvent le mode de calcul fut davantage guidé par des considérations politiques ou sociologiques que par des méthodes claires, solidement établies : l'enjeu sous-jacent était celui du niveau de rationalité ou de « sauvagerie » attribuées aux « nègres ». Selon C. Oudin-Bastide et P. Steiner, ce second débat portant sur la capacité ou non des affranchis à acquérir un éthos d'*homo oeconomicus* s'apparentait à une ultime occurrence du calcul. Ce point nous semble peu convaincant : le fait d'apprécier la « rationalité » des affranchis à l'aune de leur capacité calculatoire ne suffit pas à démontrer que le calcul y aurait pris une place première. Les arguments mobilisés à ce propos sont au contraire extrêmement moraux et subjectifs. Ce constat instille un doute sur la portée heuristique de la notion de calcul, dès lors que celle-ci superpose deux questions sans rapport clair : celle de la rationalité des affranchis ; celle de la comparaison des coûts relatifs du travail. La question est de savoir si l'objectif des auteurs est de montrer que l'on débattait *par* le calcul, ou que le conflit portait sur la place *du* calcul, éthos supposé de l'*homo oeconomicus*, dans une économie coloniale d'exportation.

L'ouvrage applique donc à la question de l'esclavage une perspective de sociologie de la pensée économique. Il s'inscrit plus précisément dans le cadre des travaux sur la « valuation », à la croisée de la sociologie des sciences et de la sociologie économique. On peut cependant regretter la restriction du matériau empirique aux essais et discours, pro- ou antiabolitionnistes. Outre que le parti pris de détailler finement les argumentaires développés par les auteurs de l'époque rend par moments la lecture difficile, cette

focalisation sur les discours donne le sentiment que le débat sur l'esclavage fonctionne plus ou moins comme un simple marqueur des idées du temps et des « mondes » (Wendy Espeland) auxquels ces débats font appel. Elle donne par endroits le sentiment que l'articulation interne des textes prévaut sur les interrogations historiques et philosophiques dont ils traitent. Peu d'informations sont d'ailleurs fournies quant aux très nombreux auteurs couverts par l'ouvrage, mise à part leur appartenance à l'un des trois groupes de référence – essayistes abolitionnistes, défenseurs de l'esclavage, colons. De même trouvera-t-on peu d'éléments quant aux acteurs impliqués dans le débat public sur l'esclavage : organisations politiques, économiques ou mouvements sociaux. De bout en bout, l'analyse des textes entend principalement rendre compte de la manière dont *calcul* et *morale* s'articulent discursivement.

Finalement, cette analyse du débat sur l'esclavage se situe à un niveau historique général : elle n'aborde directement ni les spécificités temporelles ou géographiques, ni les évolutions qui les affectent selon les différentes colonies (notamment antillaises) entre la fin du XVIII^e siècle et la loi Schoelcher. Selon nous, la distinction de chaque circonstance historique aurait permis d'ancrer l'analyse des textes dans des situations économiques, sociales et politiques particulières, ne serait-ce que du point de vue du type de production et du poids relatif de l'exportation, au lieu de considérer les pratiques discursives comme un domaine isolé et indépendant de la réalité sociale. Même si l'omniprésence de la rhétorique calculatoire et ses liens avec l'économie politique de l'époque sont frappants, elles ne permettent guère de saisir les spécificités du débat sur l'esclavage tel qu'il se déploie dans l'espace intellectuel et politique français à cette époque. Or il aurait été particulièrement intéressant, précisément du point de vue de l'articulation entre calcul et morale, de montrer en quoi ce débat diffère ou non d'autres controverses historiques similaires, comme le débat sur l'abolition aux États-Unis ou la controverse de

Valladolid. Dans ce dernier cas, qui concernait la réduction en esclavage des sociétés précolombiennes par les Espagnols au XVI^e siècle, le conflit était certes essentiellement d'ordre moral et religieux ; et pourtant il mobilisait déjà certains éléments de « calcul ». Longtemps, la dichotomie aristotélicienne entre « barbarie » et « civilisation » – entre les peuples dominés par leurs passions et ceux qui parviennent à les contrôler par leur raison – fut la justification maîtresse d'un esclavage « naturel ». Or il semble bien que la notion d'intérêt ait remis en cause cette opposition, soulignant à la fois l'importance de l'évolution des arguments mobilisés et l'impossibilité de les réduire à l'« entrée en jeu » de la terminologie du calcul.

Le lecteur est par ailleurs surpris et intéressé par le fait que le débat sur l'esclavage se concentre sur les questions du travail et du statut à donner aux travailleurs coloniaux. La mise en équivalence du travail des « nègres », serviles ou affranchis, avec celui des prolétaires européens en dit long sur la portée de cette discussion. En s'intéressant à l'époque de la montée en puissance du salariat, elle montre la voie d'une étude des manières dont furent alors perçues les interactions entre classe et race au sein de l'espace national et colonial français. De même, les auteurs montrent que le passage du statut de travailleur servile à celui d'affranchi changea de fond en comble la prise en compte de ce facteur de production par les colons. L'esclave était un capital, une forme d'investissement, alors que l'affranchi représentait un travail ; ceci affecta profondément la perception que l'on pouvait avoir de la production des colonies. De ce point de vue, ou aurait souhaité que le présent ouvrage dialogue davantage avec la littérature historique et sociologique consacrée à la transition vers le statut salarial, en particulier au regard de l'articulation complexe entre travail forcé (ou « travail bridé ») et travail « libre ». Que ce soit en sociologie (avec le livre de Yann Moulier Boutang, *De l'esclavage au salariat : économie historique du travail bridé*, PUF, 1998) ou en

histoire (à lire notamment les travaux d'Alessandro Stanziani), il est à présent admis que la frontière entre l'une et l'autre de ces formes fut floue et mouvante, particulièrement en Europe : il est dommage que les catégories contemporaines « servile » et « libre » ne soient pas explicitement interrogées par les auteurs.

À titre d'exemple, le texte d'avril 1848 comporte tout un ensemble de limites quant aux droits de propriété (appliqués à la terre, à la case, au matériel agricole) et quant à la mobilité des nouveaux affranchis. Ces clauses furent introduites précisément pour prévenir le repli des affranchis sur une culture vivrière et une production hors marché. Comme l'a solidement établi l'ouvrage d'Y. Moulier Boutang, l'un des enjeux principaux de la transition vers le salariat fut le contrôle de l'*exit* des serviles et l'extension des « lignes de fuite » du salariat. Les problèmes dont traitent C. Oudin-Bastide et P. Steiner s'inscrivent parfaitement dans ce cadre, et l'on regrette d'autant plus que leur ouvrage ne développe pas davantage la comparaison avec la situation des prolétaires européens. Les conditions de la mise au travail des prolétaires furent pourtant au cœur de travaux de Max Weber ou d'Edward P. Thompson : il aurait été intéressant d'y prendre appui pour discuter de la spécificité du statut des « affranchis coloniaux ». De là émergeraient sans doute de nouvelles questions : quel rapport établir entre le discours calculatoire et le phénomène de la domination au travail ? Comment le calcul s'insère-t-il dans le « travail bridé », dans le passage à une production « pour le marché » par des travailleurs libres, bien qu'ethnifiés ? Aborder ces questions, en allant si possible au-delà des catégories discursives, permettrait certainement de s'intéresser plus précisément à ce qu'Alain Desrosières nommait le « gouvernement par les nombres ».

Simon BITTMANN

*Centre de sociologie des organisations
CNRS-Sciences Po*

Rouleau-Berger (Laurence), Shiding (Liu) (dir.), *Sociologies économiques française et chinoise : regards croisés*.

Lyon, ENS Éditions, 2014, 403 p., 29 €.

Les quinze dernières années, en France notamment, ont témoigné d'une forte expansion de la recherche dans le domaine de la sociologie économique, et plusieurs manuels – aujourd'hui consacrés – structurent cette riche littérature (Trigilia, 2002 ; Benamouzig et Cusin, 2004 ; François, 2008 ; Steiner et Vatin, 2009 ; Le Velly, 2012). C'est dans la lignée de ces références que ce volume tendrait à s'inscrire, sa particularité étant toutefois de proposer une approche croisée franco-chinoise. L'idée de mettre en rapport des analyses occidentales et chinoises appliquées à une thématique spécifique de la sociologie répond au projet de « désoccidentalisation » de la discipline que s'est fixé L. Rouleau-Berger (2011) et qu'elle poursuit ici en dirigeant cet opus avec L. Shiding. Ainsi qu'elle le souligne dans son introduction, méticuleuse et éclairée, sur l'institutionnalisation de la sociologie économique en France et en Chine, l'objectif de cette entreprise intellectuelle consiste à « identifier [les espaces] qui se forment à partir de traditions intellectuelles situées, d'échanges, d'emprunts et d'appropriation de savoirs produits et hérités, mais aussi de rejets, d'oublis, de réexportations de savoirs sociologiques qui tantôt apparaissent universels, tantôt deviennent singuliers » (p. 33). On comprendra donc que *ce livre* est une mise en application de ce programme afin de nous présenter une littérature à la fois macro- et microsociologique dans un jeu de contrastes et de similitudes, de convergences et de divergences. Dense, à la typographie serrée, cet ouvrage collectif offre un format de chapitres particulièrement morcelé : il se déroule en sept parties, pour réunir au total vingt contributions de chercheur.e.s, autorités reconnues et plus jeunes (dont les biographies sont résumées à la fin du livre).

Il nous a semblé intéressant de parcourir l'ouvrage en rassemblant le plan proposé selon quatre problématiques.

Tout d'abord, ce volume aborde la question centrale et désormais classique du rôle de l'État dans la création et la structuration des marchés. « Le cas des personnels de l'industrie des médias » (chap. 12) en Chine permet ainsi de saisir avec stupeur comment l'État chinois, en imposant un *soft power* économique, conduit la communauté des journalistes à demeurer « l'antenne de la propagande officielle de l'État et du parti » (p. 245), « l'avènement des mécanismes de marché [n'ayant pas été synonyme d'] une progression significative de la liberté de la presse » (p. 250). Cette perspective est complétée par les résultats d'une étude conduite sur le journalisme économique français. En saisissant le rôle des intellectuels publics et leur rapport aux médias, cette étude nous soumet à un curieux mélange des genres. Nous est ainsi dévoilée la « proximité dangereuse entre les économistes publics et le secteur financier et bancaire » (p. 259), les difficultés que cette situation génère (en termes de conflits d'intérêts) et surtout la manière dont elle contribue à la perpétuation du capitalisme financier. Retrouvant là le thème fondateur de la théorie de la performativité, familier des sociologues de l'économie, nous comprenons comment se diffusent, à travers un ensemble de canaux discrets, les idées des économistes universitaires qui, en retour, mettent en forme l'activité économique et la modifient.

De même le cas de la mise en place des chambres de commerce (chap. 5) permet-il de saisir autrement dans quelle mesure le gouvernement – chinois en l'occurrence – dirige indirectement les entreprises en s'infiltrant dans la direction des organisations commerciales et sociales. L'auteur d'expliquer à ce sujet que, « malgré la réforme du droit de propriété et les changements qu'elle a apportés, les gouvernements souhaitent garder pour principe immuable que la gestion et la direction des entreprises leur reviennent » (p. 118).

L'État pénètre encore l'organisation par d'autres moyens, notamment en contribuant à l'ascension sociale de leurs dirigeants : il leur donne accès à une certaine popularité, accroît les opportunités de développement de leurs affaires. Dans d'autres passages, la puissance étatique apparaît aussi au niveau local, notamment à travers une forme d'action institutionnelle attenante à un processus de « catégorisation » : pour être régulés, les intérêts des usagers sont alors triés et classés. Ainsi, pour résoudre des « vols » économiques commis dans une affaire de tontines (chap. 6), le gouvernement chinois entreprend-il de différencier les participants selon deux critères : la somme d'argent perdue, le caractère vindicatif ou non des plaignants. En France, d'une autre façon, un chapitre dédié au dispositif de statistique publique sur l'emploi et la formation – les Offices régionaux emploi-formation – éclaire en quoi la connaissance « par les nombres » (Supiot, 2015) développe les capacités d'action et d'innovation des services de l'État tout en servant l'autorité et l'autonomie des pouvoirs régionaux (chap. 4). Dès lors, on perçoit comment et dans quelle mesure, en France comme en Chine, les diverses formes de la puissance publique constituent à la fois des appuis, des contraintes et des cibles pour les activités économiques. On regrette toutefois qu'ici le parti pris filé sur les formes et l'intensité de l'intervention étatique dans l'économie ne soit pas davantage nuancé et mis en perspective avec d'autres formes de régulation.

Parmi les problématiques qu'aborde le livre, une deuxième innerve la sociologie économique : celle des conditions dans lesquelles l'activité crée effectivement de la valeur économique. Deux thèmes sont plus précisément retenus : celui des pratiques de tarification et celui de l'innovation technologique. La formation des prix est interrogée selon la focale d'un concept émergent et en expansion : la « réputation » (Origgi, 2013). La question est traitée à propos de situations aussi diverses que le rôle des agents sportifs dans le football

français (chap. 14) et les acteurs d'un « village d'art » en Chine (chap. 15). Dans le football professionnel comme dans la production des œuvres d'art, la valorisation économique du talent procède d'un « équilibre entre profits et renommée » (p. 296). Les auteurs examinent les processus en cause de manière subtile, sous l'angle des dynamiques temporelles et spatiales, du contrôle exercé par les acteurs, des antagonismes et des hiérarchies professionnelles. Quant aux conditions de l'innovation technologique, elles sont traitées de façon originale (chap. 20), la question étant de savoir pourquoi et comment celle-ci réussit. L'étude ethnographique d'une prescription médicale informatisée en situation de travail conduit les auteurs à montrer comment les soignants compensent et équipent cet outil pour le faire fonctionner au quotidien. Si l'outil informatique « marche », l'explication se trouve dans « un travail important et peu visible de transformation des supports, des personnes, des pratiques, des règles et des relations entre tous ces éléments » (p. 382). L'analyse fine des interactions, de leurs éléments ténus, séduit et permet de bien comprendre que la réussite, loin d'être donnée d'avance, est à rechercher « dans la situation et dans l'observation attentive de l'activité ordinaire » (p. 381).

Une troisième problématique de l'ouvrage, par ailleurs foisonnante, concerne l'articulation entre l'économique et le non-économique. L'articulation entre activité économique et famille, charriant de précieuses réflexions sur le logement et l'habitation, est particulièrement bien documentée. Elle est illustrée par des situations très diverses, concernant successivement des entreprises familiales de la platurgie (chap. 2), des clusters de production textile (chap. 3), des ateliers chinois de dévidage de la soie (chap. 19) et des petits producteurs de Madagascar (chap. 18). De là, on ne pourra que rejoindre une hypothèse privilégiée de la sociologie économique selon laquelle l'économie de marché ne se conçoit qu'encadrée dans les sphères

non marchandes. Un chapitre consacré à la corruption (chap. 17) transporte également hors de la sphère économique, il amène plus précisément à considérer l'encastrement de l'économie de marché à travers ses marges ou ses formes illégales.

Une dernière entrée problématique de l'ouvrage nous porte vers l'analyse des rapports sociaux, des dominations et des résistances dont ils font l'objet. D'un poids et d'un intérêt variables pour le sociologue, différents chapitres (7, 9 et 11), traitant selon les cas de considérations théoriques ou méthodologiques, dressent un bilan des évolutions de la recherche sur la classe et le genre. Leur mérite est de rappeler que, dans les sciences sociales, les concepts sont toujours situés dans le temps et dans l'espace, qu'ils se reconfigurent, et qu'il serait vain d'en faire des invariants. À l'appui d'études empiriques enrichies par des démonstrations statistiques, les chapitres 8, 10 et 16, tous consacrés à la Chine, permettent ainsi d'apprécier l'épaisseur sociale sous-jacente au fonctionnement du marché du travail en milieu urbain, la spécificité de la situation des femmes propriétaires d'entreprises privées, l'importance de la confiance pour les ouvriers-paysans. Les niveaux d'intégration des chinois migrant à l'intérieur de la Chine vers les villes se révèlent, « de façon évidente » (p. 183), inégaux selon des variables telles que le sexe, la situation maritale, l'appartenance politique, le nombre d'années d'études, le revenu, la durée de résidence, le lieu géographique d'origine. Il en est de même de la formation des élites : il nous est dit combien, pour toutes sortes de raisons, les femmes y sont « à part » (quant à leurs profils, leurs carrières, leur esprit d'entreprise). Une analyse factorielle multivariée donne un autre exemple, permettant de voir, en milieu urbain, les variations des degrés de confiance sociale en fonction des caractéristiques des entreprises et du vécu des ouvriers-paysans interrogés (p. 307). Ces travaux forment une trame convaincante pour apprécier à quel point le regard du sociologue sur les inégalités est heuristique

et plus que jamais d'actualité, que ce soit en haut ou en bas de la hiérarchie. On regrettera néanmoins que cette démarche ne soit le fait que de collègues chinois.

Au plus grand bénéfice du lecteur, l'intérêt de cet ouvrage se trouve dans la variété des appareils théoriques mobilisés, la diversité des lieux explorés et l'originalité de certains angles de vue. Certains d'entre eux sont particulièrement stimulants, comme celui qui met en perspective la construction respective de l'échec et de la réussite (part. 7). Mais cette variété est aussi le revers du livre. Comme souvent, s'agissant d'un ouvrage collectif, l'inégale facture des chapitres et les changements de style donnent parfois l'impression que nous sommes devant une succession de contributions sans réflexion transversale sur des enjeux dont la complémentarité n'est pas toujours évidente (le format des chapitres n'aidant pas, comme la trop faible articulation entre les contributions). La perspective de l'approche croisée franco-chinoise en perd de sa force. On retiendra toutefois la façon dont Michel Lallement rend compte de l'intérêt de ce projet intellectuel. Dans le premier chapitre, il invite à en prendre la mesure : « Ainsi que nous l'apprennent nos collègues chinois, la rationalisation économique ne se moule pas dans un modèle unique dont l'Occident pourrait prétendre revendiquer un quelconque monopole. » (p. 49). Cela conduit l'auteur à des recommandations ambitieuses. Il appelle à « entretenir l'élan » (p. 387) qu'offre cette collaboration scientifique au-delà de la langue et de la culture « pour œuvrer en faveur d'une sociologie mondiale capable de faire progresser les connaissances [...] et d'aider très concrètement à bonifier [les] conditions de vie en société » (p. 388). Plus prosaïquement, nous voyons dans ce recueil une contribution suffisamment enrichissante pour permettre de nous saisir des grands défis auxquels le contexte économique d'aujourd'hui expose, globalement si incertain.

Virginie BLUM

Centre Max Weber
CNRS-Université Lumière Lyon 2

Marchal (Emmanuelle), *Les embarras des recruteurs. Enquête sur le marché du travail.*

Paris, Éditions de l'EHESS (Cas de figure), 2015, 266 p., 14 €.

Les articles de presse ne manquent pas sur les difficultés que rencontrent certaines entreprises à recruter, dans un contexte où le chômage connaît pourtant une augmentation massive.

E. Marchal propose, avec ce livre, d'ouvrir la boîte noire du marché du travail pour mettre en lumière ce qui se joue dans les processus de recrutement. Directrice de recherche au Centre de sociologie des organisations à Sciences Po, E. Marchal réalise ici une synthèse des travaux qu'elle mène sur ce thème depuis plus de quinze ans, mais également de différentes approches de la sociologie des marchés et de disciplines connexes. Comme l'indique son titre, le livre fait écho aux « embarras des recruteurs », confrontés à des injonctions politiques parfois contradictoires et aux évolutions des modes de recrutement. La perspective adoptée consiste à analyser toute la chaîne d'acteurs qui prennent part au processus de recrutement, et la manière dont leurs décisions et leurs jugements successifs contribuent à faire le tri entre les candidats et à construire leur valeur. En s'appuyant sur l'économie des conventions et la sociologie pragmatique, l'auteure s'intéresse aux différentes « médiations sociales, matérielles et institutionnelles destinées à équiper acheteurs et vendeurs, à orienter leurs choix et à faciliter leurs appariements » (p. 13). C'est à travers cet enchaînement d'« épreuves » que se constitue progressivement la valeur des candidats qui ne préexiste pas à la relation marchande. L'ouvrage éclaire ainsi les processus de différenciation et d'exclusion sur le marché du travail.

L'auteure prend comme point de départ la critique bien établie de la théorie économique néoclassique. Si le marché du travail peut être envisagé comme la rencontre d'une offre et d'une demande, on sous-estime

l'importance des médiations qui concourent à leur ajustement, et les incertitudes qui pèsent sur cette rencontre. Il faut donc s'intéresser à l'activité concrète des recruteurs, en suivant l'idée que la compétence des travailleurs existe par le jugement qui la fonde. Les différentes méthodes de recrutement qui s'offrent aux employeurs, présentées dans le préambule, peuvent s'analyser comme des modes de production de la valeur dans une situation où l'incertitude est fondamentale.

Le propos est organisé en trois grandes parties de trois chapitres chacune, correspondant à trois moments critiques du recrutement : la définition et la mesure des compétences, l'écriture et l'interprétation des offres et des demandes d'emplois, la décision à propos des candidats. La première partie vise donc à déconstruire la notion de compétence, « obscur objet » dont les définitions ont historiquement varié. La tentative de définir rationnellement les compétences remonte au début du ^{xx}^e siècle, avec le projet des psychotechniciens d'une mesure positive des aptitudes (chap. 1). Projet vain car, comme l'ont montré les ergonomes et les sociologues, les contours d'un même poste peuvent changer selon l'entreprise, et les compétences elles-mêmes sont tributaires de l'environnement de travail et du collectif. Le recrutement doit alors être considéré comme « un processus de construction des compétences » (chap. 2) plus que comme une révélation de celles-ci. Cette construction dépasse largement la seule phase de sélection puisqu'elle dépend des négociations autour de la qualification des postes de travail, de la valeur donnée aux titres scolaires, ou encore de la transférabilité de l'expérience professionnelle. Prenant acte de la polysémie de la notion de compétence parmi les acteurs du marché du travail qui la mobilisent, E. Marchal propose de déplacer la focale vers les « filtres et façonnages » qui ont lieu au cours du processus de recrutement, au fil des « épreuves » auxquelles font face les candidats (chap. 3). L'auteure rappelle le renforcement de la sélection depuis les

années 1960, visible à travers la confiscation par les recruteurs du pouvoir de marché et le durcissement des critères de sélection. Un élément-clé est la place croissante prise par l'épreuve de présélection des candidats, qui coïncide avec la professionnalisation de la gestion du personnel au sein des entreprises.

La deuxième partie remonte en amont de la confrontation entre offreurs et demandeurs pour s'intéresser aux enjeux de la rédaction des offres d'emplois et des candidatures, dans un contexte où les mises en relation à distance sont de plus en plus courantes. La mise en correspondance des offreurs et des demandeurs nécessite un travail de codage et de décodage de la part de tous les acteurs, intermédiaires compris (chap. 4). L'enjeu est ici la désingularisation de la relation marchande. La qualité et l'efficacité de la coordination demandent que les repères choisis ne soient ni trop spécifiques (sinon l'offre ou la demande ne portent pas assez loin), ni trop généraux (sous peine d'être noyés dans une masse indistincte). L'expérience des curriculum vitae anonymes montre que, pour les recruteurs, tous les détails comptent et qu'ils sont susceptibles de faire l'objet d'interprétations diverses (chap. 5). Un des éléments-clés de la mise en relation des offreurs et des demandeurs est le titre d'emploi, en particulier lorsque l'appariement initial se fait par internet, à l'aide d'algorithmes de tri (chap. 6.). L'étude fine des registres d'appellation d'emploi permet de dessiner des sous-marchés du travail différenciés, avec leurs propres règles. La création du ROME (Répertoire opérationnel des métiers et des emplois) par l'ANPE en 1989 peut ainsi s'analyser comme une volonté de réduire la diversité des langages qui ont cours sur le marché du travail.

La dernière partie s'intéresse à la fin du processus, au moment de la prise de décision de recrutement. L'auteure rappelle que c'est plus souvent la multiplication des informations, souvent hétérogènes, que leur manque qui contribue à alimenter l'incertitude des recruteurs, dont les formes de

jugement sont d'ailleurs multiples (chap. 7). Constatant la place croissante prise par le ressenti, le *feeling*, dans les décisions, E. Marchal défend le recours à une attitude « prudente » dans la délibération (chap. 8), c'est-à-dire laissant place à la pluralité des jugements et à la réflexivité. En effet, la recherche d'une méthode unique de recrutement est aussi imprudente que les prises de décisions expéditives et non réflexives. Enfin, le dernier chapitre s'interroge sur la possibilité d'encadrer par le droit les processus de recrutement et sur les effets engendrés par de telles régulations (chap. 9). Les limites posées pour protéger les candidats de l'investigation de leur vie privée et des discriminations ont pour effet paradoxal de conduire à la formalisation et au durcissement des processus de recrutement, évolutions elles-mêmes porteuses de l'éviction des chômeurs et des moins diplômés.

Cet ouvrage dessine des pistes de réflexion tout à fait stimulantes. S'agissant des évolutions contemporaines, la synthèse de travaux réalisés depuis une soixantaine d'années permet de rappeler le caractère historiquement situé des modes de recrutements actuels. Le développement du recours à internet pour la diffusion et la consultation des offres d'emploi n'est pas synonyme d'une désintermédiation de relations entre offreurs et demandeurs de travail. Le travail de mise en forme des offres et des candidatures conduit à un renforcement de tout un ensemble de critères tels que le niveau de diplôme ou l'expérience professionnelle, dans un pays où la prégnance de ces critères est attestée de longue date. En haut de la structure professionnelle, la formalisation croissante des procédures de recrutement, avec le développement d'un marché des professionnels du recrutement, n'est pas non plus étrangère à la standardisation des profils et des formations. Plus précisément encore, le rappel des résultats des expériences menées sur la méthode des *curriculum vitae* anonymes est important. L'usage des *curriculum vitae* anonymes, pensés comme une solution possible aux discriminations à l'embauche, conduit parfois les recruteurs à

donner plus de poids aux critères autorisés, tels que la formation ou l'expérience professionnelle, aboutissant quelquefois à un renforcement de l'éviction des populations que l'on souhaitait pourtant protéger de la discrimination. La crainte de poursuites judiciaires pousse également les employeurs à formaliser leurs procédures de recrutement pour se couvrir, conduisant aussi à évincer les candidats les moins dotés. L'accent mis sur ces travaux a le grand intérêt de rappeler le caractère potentiellement contre-productif des politiques publiques lorsqu'elles ne prennent pas suffisamment en considération les processus sociaux sous-jacents aux phénomènes observés.

La trame analytique de l'ouvrage montre également l'intérêt de la démarche pragmatiste pour l'étude des processus sociaux. Envisager le recrutement comme un processus faisant intervenir une multitude d'acteurs et se cristallisant au cours d'épreuves successives permet de mettre au jour les différents moments au cours desquels s'institue la valeur des candidats et se produit la différenciation des individus. Par exemple, la critique des inégalités des chances de recrutement concerne généralement les dernières étapes du processus de recrutement, comme les entretiens en face à face. Pourtant, la plus grande partie du processus d'éviction a lieu bien en amont de ces rencontres. Lorsqu'un poste fait l'objet d'une offre publique, les termes employés pour sa formulation et les canaux utilisés pour sa diffusion produisent déjà un ciblage de la population des candidats éventuels. Dans le cas des candidatures spontanées, le tri des *curriculum vitae*, sur lequel les candidats n'ont aucune prise et aucun retour, produit également une présélection très forte selon les caractéristiques sociales. Ces résultats importants peuvent donner matière à penser aux recruteurs qui veulent faire un retour réflexif sur leur activité.

Ce livre fait le pari audacieux qu'il est possible de faire une sociologie générale des processus de recrutement dans leur

diversité, en dégageant les éléments invariants de cette odyssee des offres et des candidatures. La juxtaposition d'études de cas tirées de mondes sociaux parfois très éloignés vient appuyer de manière convaincante ce projet et donne de la substance empirique au texte. Mais, bien que l'auteure prenne soin de rappeler à plusieurs reprises que le marché du travail est en fait composé de sous-marchés plus ou moins étanches les uns par rapport aux autres, on peut s'interroger sur le degré de généralité d'un certain nombre de phénomènes décrits. En lien avec les questionnements actuels sur la flexibilisation du marché du travail, on peut se demander si l'importance croissante des contrats de travail précaires ne conduit pas à un renforcement de la sélection au moment de l'embauche définitive, dans une situation où le recruteur est plus informé que jamais des capacités productives des candidats qu'il a pu voir à l'œuvre dans son entreprise. Les types de recrutement discutés dans le livre ne concernent-ils pas d'abord le segment primaire du marché du travail ? Enfin, le livre laisse dans l'ombre les cas (de plus en plus fréquents) de contournement du marché du travail national par le recours à la sous-traitance ou l'emploi de travailleurs détachés, qui rappellent que le jugement sur les compétences vient souvent après l'arbitrage sur le coût du travail.

Cet ouvrage est donc une synthèse riche et stimulante des travaux sur les processus de recrutement et le rôle des recruteurs dans la France contemporaine. Nul doute que la généralité du propos, servie par une écriture dense mais claire, lui permettra d'intéresser un lectorat de professionnels aussi bien que d'étudiants ou de chercheurs. Pour ces derniers, cette lecture encourage à entreprendre d'autres études de cas qui contribueront à enrichir notre compréhension du fonctionnement des marchés du travail dans leur diversité.

Lucas TRANCHANT

GENES – LSQ-CREST
CESAER-INRA Dijon

Bigi (Maëlezig), Cousin (Olivier), Méda (Dominique), Sibaud (Laetitia), Wiewiorka (Michel), *Travailler au XXI^e siècle. Des salariés en quête de reconnaissance.*

Paris, Robert Laffont (Le monde comme il va), 2015, 324 p., 20 €.

Nous sommes ici devant un ouvrage à dix mains et aux multiples voix. Les premières sont celles de M. Bigi, O. Cousin, D. Méda, L. Sibaud et M. Wiewiorka, qui cosignent cet ouvrage issu d'une recherche collective menée dans le cadre du Collège d'études mondiales de la Fondation Maison des sciences de l'homme, avec l'aide d'une dizaine d'autres chercheurs. Les secondes sont celles de Laura, Catherine, Antoine, Tanguy, Mireille, Ali, Jean-Pierre, Yves, Carmela, Justine et les autres, ces salariés dont les propos, matière première de cette enquête par entretiens sur l'expérience vécue du travail contemporain, émaillent de bout en bout l'ouvrage.

De ces salariés on connaît le métier, l'âge parfois, et quelques éléments de leurs trajectoire et situation professionnelles. Qu'ils soient téléopérateur, plombier, chercheur, souscripteur dans une société d'assurance, infirmier, soudeur ou ingénieur, tous, à de rares exceptions près, sont en CDI : c'est en effet un parti pris intéressant des auteurs que d'être allés à la rencontre de salariés « stables » (même si certains ont pu connaître la précarité auparavant), travaillant pour la plupart d'entre eux dans « de grandes entreprises, installées, parfois à statut, dans l'ensemble ouvertes aux préoccupations humanistes et soucieuses d'être à l'écoute de leur personnel » (p. 298). On comprend bien l'argument : montrer que même là où les conditions de travail et d'emploi semblent à première vue les plus confortables (ou les moins difficiles, selon la perspective adoptée), l'équation de la reconnaissance au travail n'est ni toujours, ni aisément, résolue.

C'est en effet à travers le prisme de la reconnaissance que l'expérience du travail est ici diffractée. De fait, la diffraction tient

moins à la pluralité des situations professionnelles évoquées ou à celle des expériences personnelles rapportées qu'à la diversité des enjeux que la question de la reconnaissance révèle. Les quatre parties de l'ouvrage explorent alors tour à tour ces enjeux, suivant un plan qui se dévoile au fil de la lecture plus qu'il n'a été annoncé. Dans l'introduction générale, les auteurs prennent pour point de départ la « révolution managériale » des années 1980 et 1990, synonyme de mobilisation des individus au travail, d'organisation distribuée, de recherche de flexibilité et d'individualisation des modes d'évaluation et de rémunération. Ils rappellent la double origine du paradigme de la reconnaissance : dans la littérature managériale (principalement états-unienne), celui-ci se déploie comme instrument de motivation au travail ; dans la philosophie politique et sociale, notamment sous la plume d'Axel Honneth et de Nancy Frazer, il souligne l'attention nouvelle accordée à la singularité des personnes et à leur souhait de voir leurs capacités, leurs compétences et leurs performances pleinement reconnues. Transformation des pratiques managériales d'un côté et des attentes des salariés de l'autre : ce sont ces deux mouvements, et leur possible mais non nécessaire rencontre, que l'ouvrage entend explorer. Promesses et attentes, offre et demande de reconnaissance dessinent ainsi l'espace dans lequel se jouent au quotidien l'expérience des salariés, tout comme le jugement qu'ils portent sur leur travail et la place à lui accorder.

La première partie – « L'expérience de la reconnaissance » – permet aux auteurs de souligner d'emblée l'impossibilité qu'il y a à donner de la reconnaissance une définition stable et univoque. Tout au contraire, les expériences, foncièrement subjectives, sont diverses, oscillant entre déni et pleine reconnaissance, reposant sur des critères à la fois variés et variables, pour lesquels la comparaison aux autres comme à ses expériences passées se montre déterminante (chap. 1). Face à « ce grand brouillage » (p. 29), les auteurs retrouvent néanmoins quatre « registres de la reconnaissance » qui leur permettent de donner sens aux

témoignages recueillis et aux arrangements que les salariés façonnent entre « l'activité » (et la fierté à l'accomplir qui peut l'accompagner), « la récompense » (et le sentiment de justice, ou d'injustice, qu'elle peut faire naître), « la relation » (qui conditionne tant la visibilité que l'autonomie du salarié) et « la personne » (engageant le respect) (chap. 2). Ces « formes élémentaires de la reconnaissance au travail » (p. 22) servent alors de toile de fond aux parties qui suivent.

La deuxième partie – « S'épanouir au travail ? » – met à l'épreuve de trois variables-clés « la puissante corrélation entre, d'une part, la montée des attentes placées par chacun vis-à-vis du travail et, d'autre part, la mobilisation par les entreprises de la subjectivité et de l'engagement dans le travail » (p. 85). Degré d'adhésion à la norme du travail comme épanouissement (chap. 3), genre (chap. 4) et position sociale (chap. 5) fondent ainsi les principales inégalités dans l'accès à la reconnaissance, dont pâtissent en premier lieu ceux pour qui le travail n'est pas le seul nœud de l'existence, les femmes et les techniciens. C'est aux déterminants relevant de l'« organisation et [du] management » que s'intéresse ensuite la troisième partie, en revisitant des thématiques classiques à la lumière d'une approche en termes de reconnaissance : la rationalisation de l'organisation du travail et ses vecteurs (parcellisation, intensification, contrôle, etc.) (chap. 6) ; l'autonomie et ses déclinaisons (chap. 7) ; les primes, augmentations et promotions (chap. 10). Deux chapitres mettent la focale sur l'activité des managers, nuanciant la vision jusque-là assez homogénéisante du management que transmettait l'ouvrage, pour interroger la figure du « bon manager » (chap. 8) et ses critères de justice (chap. 9). En décrivant le passage d'un management fondé sur le métier et la compétence technique à une « pure gestion des hommes » (p. 198), les auteurs soulignent de nouveau, mais à propos de cette catégorie singulière de salariés cette fois, les contradictions qui traversent tout exercice de la

reconnaissance, pour ceux qui l'attendent comme pour ceux censés la manifester.

Face à ces tensions, la quatrième et dernière partie de l'ouvrage pose enfin la question de la volonté des salariés et de leur capacité à « lutter pour la reconnaissance ». C'est dans cette partie, plus que dans celles qui précèdent, que les ambiguïtés non seulement de la reconnaissance mais de la « quête » de cette dernière se donnent le mieux à voir. Que la reconnaissance soit toujours, et dans bien des domaines, l'objet d'une quête est une idée largement partagée (Alain Caillé [dir.], *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, Paris, La Découverte, 2007). Mais les auteurs montrent ici que cette quête n'est pas seulement incertaine : elle reste aussi, chose plus intéressante, relativement passive et largement hypothétique. Reprenant la typologie d'Albert Hirschman, ils indiquent que les salariés rencontrés évitent largement la prise de parole, qu'elle soit individuelle ou collective (chap. 11), brandissent la menace de l'*exit* sans la mettre, le plus souvent, à exécution, ou privilégient une loyauté plus ou moins maîtrisée (chap. 12), quand ils ne sont pas réduits à la résignation ou à l'apathie (chap. 13). Pourtant, notent les auteurs, « les salariés [...] interrogés semblent savoir ce qui pourrait améliorer leurs situations de travail en même temps que la qualité des biens et services produits » (p. 236-237). En ce sens, dans ces entreprises, il n'y a pas véritablement « lutte pour la reconnaissance » (A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance. Grammaire morale des conflits sociaux*, Paris, Le Cerf, 2000) et cette dernière, au final, « concerne moins une réalité objective qu'un idéal » (p. 282).

Si les questions soulevées au fil de ces chapitres sont ainsi multiples – et dès lors, le plus souvent, assez rapidement traitées –, les réponses apportées (ou esquissées) convergent vers un même constat : celui du fort attachement des salariés français au travail. Cet attachement, que révèlent ici en creux les espoirs, les attentes, les analyses ou les souffrances dont ils font état,

confirme les résultats que plusieurs enquêtes quantitatives, nationales et internationales, avaient déjà clairement mis en évidence (Dominique Méda, Patricia Vendramin, *Réinventer le travail*, Paris, PUF, 2013). Sur cette base, la conclusion de l'ouvrage remet en perspective les différents constats énoncés tout au long du livre en pointant plusieurs tensions majeures : les liens qui unissent salariés et organisation ; le délicat équilibre entre sécurité et liberté ; l'articulation entre individus et collectifs, ou encore le passage de l'évaluation à la récompense. On se dit alors que ces tensions auraient pu servir plus explicitement d'armature à l'argumentation générale de l'ouvrage, notamment parce que toutes renvoient à l'importance du niveau organisationnel, ce niveau méso que le dispositif empirique retenu ici ne permet guère de saisir. L'ouvrage passe en effet le plus souvent du niveau micro des *verbatim* à celui de constats généraux, sans que l'inscription des propos des enquêtés dans le contexte organisationnel, productif et social de leur service, de leur entreprise, de leur territoire ou de leur secteur d'activité ne soit vraiment détaillée. À titre d'exemple, la conclusion de l'ouvrage insiste sur le rôle que devraient ou pourraient jouer les acteurs syndicaux dans la lutte pour la reconnaissance – rôle que, pour l'heure, ils ne tiennent pas. Or, dans ce qui précède, rien ou presque n'a été dit sur la syndicalisation ou la représentation des salariés dans les entreprises où travaillent les personnes interrogées.

Ainsi, cherchant à toucher un public plus large – entreprise parfaitement légitime au regard de la portée politique et sociale des enjeux liés aux mutations actuelles du monde du travail –, l'ouvrage ne souscrit pas pleinement aux canons académiques. Cela pourra créer quelques frustrations chez le lecteur sociologue qui souhaiterait en savoir plus sur les rouages de l'enquête, aller plus loin dans les débats théoriques qui accompagnent le développement d'une analyse en termes de reconnaissance, et voir mieux justifier, par endroits, la supposée nouveauté des réalités

sociales décrites. Sur ce dernier point, les analyses développées aident d'ailleurs plus à saisir les transformations générales que connaît le monde du travail depuis au moins une trentaine d'années que celles que marquerait strictement l'entrée dans le XXI^e siècle. Dès lors, l'actualité de l'ouvrage réside sans doute moins dans les réalités sociales observées que dans le recours à une grille d'analyse en termes de reconnaissance. En cela, il illustre le constat selon lequel « qu'il s'agisse des revendications portées par les salariés ou des soubassements idéologiques du management, il n'est guère possible d'analyser les mutations contemporaines du monde du travail sans recourir aux enseignements des théories de la reconnaissance » (Guillaume Malochet, « Reconnaissance » dans A. Bevort, A. Jobert, M. Lallement, A. Mias [dir.], *Dictionnaire du travail*, Paris, PUF, 2012, p. 613). L'ouvrage s'inscrit clairement dans cette perspective. Et en ce sens, au-delà de sa fonction de porte-voix – qui n'est pas sans faire écho à d'autres initiatives récentes visant à faire entendre les « citoyens ordinaires » (Pierre Rosanvallon, *Le parlement des invisibles*, Paris, Le Seuil, 2014 ; Stéphane Beaud, Joseph Confavreux, Jane Lindgaard [dir.], *La France invisible*, Paris, La Découverte, 2006) –, il retiendra notre attention aussi pour ce qu'il dit des possibles voies de renouvellement de la sociologie du travail, après l'essor des sociologies de l'emploi (et du chômage), de l'entreprise ou de l'activité.

Élodie BÉTHOUX

IDHES

ENS Cachan-Université Paris-Saclay

Denave (Sophie), *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques.*

Paris, Presses universitaires de France (Le lien social), 2015, 320 p., 25 €.

Le livre que S. Denave tire ici de sa thèse de doctorat s'inscrit dans un champ assez délaissé de la sociologie française,

celui des mobilités professionnelles. Celui-ci est pourtant aussi vaste que les mobilités professionnelles sont plurielles, selon qu'elles recouvrent des changements de métier, d'entreprise, voire de secteur d'activité. Aussi la parution d'un tel ouvrage est-elle véritablement une bonne nouvelle, d'autant qu'il s'inscrit dans une démarche originale par rapport à l'existant, constitué majoritairement d'approches statistiques et économétriques ou de données à dominante sociodémographique.

Les mobilités professionnelles dans leur ensemble ne sont pour autant pas l'objet de ce livre. Celui-ci se resserre autour d'une forme spécifique de mobilité, les ruptures professionnelles. Elles se caractérisent, outre par leur effectivité (par rapport au seul *projet* de reconversion), par une mobilité externe à l'entreprise et, plus généralement, par un changement de secteur d'activité. Minoritaires au sein des mobilités professionnelles, elles sont néanmoins intéressantes car elles s'en distinguent par leur radicalité, qui justifie l'usage du mot « rupture » par l'auteure, là où nombre de mobilités s'opèrent plutôt par « glissements ».

S. Denave assigne deux objectifs à son ouvrage : saisir le processus par lequel s'effectuent ces ruptures professionnelles, à savoir écrire une « histoire typique » retraçant les étapes franchies par les salariés, et saisir ensuite les déterminants sociologiques de ces parcours. Cela nécessite, argumente-elle, d'analyser ensemble les propriétés sociales des personnes en rupture professionnelle, leurs logiques individuelles, et la manière dont elles se combinent entre elles. Revendiquant une approche microsociologique, l'auteure privilégie une approche qualitative, nourrie par 44 entretiens biographiques.

L'organisation de l'ouvrage suit fidèlement ce projet. La première partie décrit cette histoire typique des ruptures professionnelles. Celles-ci se construisent en trois phases successives, correspondant à autant de chapitres : le processus de rupture avec le métier exercé jusque-là, le désengagement personnel du salarié, et, finalement, l'entrée

dans le nouveau métier. L'apparition d'un désajustement progressif entre les aspirations du salarié et son travail peut trouver son origine dans un grand nombre de causes, internes ou externes à cette activité, telles que des changements importants dans le quotidien personnel, des aspirations contrariées, des incompatibilités avec la vie familiale ou avec la conception qu'on s'en fait. Si, pour la grande majorité des enquêtés, cette incompatibilité s'est progressivement installée, un tiers des salariés déclarent l'avoir ressentie dès les premiers temps de l'exercice de l'activité.

Le désengagement de l'activité originelle est rendu possible par les solidarités institutionnelles et familiales, étroitement complémentaires. Elles permettent aux acteurs de s'engager dans des parcours qui oscillent entre deux modèles : soit les salariés se désengagent progressivement de leur premier emploi au fur et à mesure qu'ils entrent dans leur nouveau métier, soit l'abandon du premier emploi précède, dans le temps et en termes de causalité, l'entrée dans le second. Ce second modèle implique, contrairement au premier, une période de flottement entre les deux postes occupés, pendant laquelle le projet professionnel se reconfigure.

L'entrée dans le nouveau métier, est, dans tous les cas de figure, étroitement fonction des capitaux économiques, scolaires et sociaux des individus, exception faite de certains secteurs non qualifiés et/ou à forte rotation de main-d'œuvre. Si cette dépendance aux différentes formes de capitaux varie fortement en fonction du secteur professionnel, du statut d'activité, du niveau de qualification attendu, elle constitue, à des degrés différents, un coût d'entrée qui fait réapparaître de fortes inégalités sociales entre les acteurs.

La deuxième partie de l'ouvrage s'ouvre sur un questionnement de l'auteur sur son objet : les bifurcations professionnelles dont elle décrit le processus tout au long de la première partie constituent-elles bien des « ruptures », au sens de changements

radicaux ? Lorsqu'elle pose la question à ses enquêtés, le résultat n'est guère probant, une majorité récusant ce terme, notamment en raison de ses connotations négatives. L'auteure cherche alors à objectiver ces ruptures, en les liant à des recompositions dans d'autres aspects de la vie des enquêtés : la situation matrimoniale, le niveau de vie, les loisirs, la sociabilité et le rapport global au travail.

L'analyse de ces différents éléments divise la population enquêtée en deux groupes égaux, selon que le changement de métier constitue ou non une rupture. Arrêtons-nous d'abord sur ceux pour qui la rupture est faible. Le changement de métier leur donne la possibilité de maintenir ou de réaliser des appétences et des dispositions latentes. Les autres sphères de vie ne sont pas affectées en profondeur par les évolutions professionnelles. La situation matrimoniale des conjoints n'est pas menacée ; elle est au contraire un soutien plus ou moins important pour celui ou celle qui bifurque ; les éventuelles pertes de revenus sont compensées par des apports parallèles ou des solidarités familiales. Ces bifurcations sans rupture trouvent leur origine dans une volonté conservatoire de ceux qui s'y engagent : ils entendent préserver quelque chose qu'ils mettent au-dessus de leur stabilité dans l'emploi et des épreuves inhérentes à la reconversion professionnelle. Ce peut être leur investissement au sein de la sphère familiale, ou un rapport spécifique au travail. Le premier cas concerne, de manière idéale-typique, des femmes issues de milieu populaire, et qui se conforment ainsi à un schéma plus répandu dans ce milieu, dans lequel la carrière de la femme s'ajuste aux contraintes de la sphère familiale. Le second cas, moins homogène sociologiquement, renvoie au souhait des enquêtés de conserver ou de retrouver une sécurité dans l'emploi menacée, ou de maintenir leur épanouissement au travail, lié à un fort investissement dans celui-ci. Il s'agit enfin, dans ce dernier cas, de salariés pour lesquels ces fortes bifurcations constituent une norme au sein de trajectoires dans

lesquelles le rapport au travail est tel qu'il permet de donner la priorité à la curiosité et au plaisir de découvrir une nouvelle activité.

Pour l'autre moitié des enquêtés, la bifurcation professionnelle se conjugue avec une rupture biographique. Il est intéressant de noter que, dans les cas présentés par l'auteure, la rupture tend à s'opérer d'abord dans les autres sphères de vie des salariés, avant de s'exporter dans la sphère professionnelle. Ainsi, une nouvelle mise en union avec un partenaire issu d'un milieu différent peut, par les nouvelles socialisations qu'elle entraîne, développer de nouveaux goûts, et finalement de nouvelles aspirations professionnelles. De même l'arrivée d'enfants dans la vie de l'enquêté – y compris des hommes – peut faire naître une nouvelle hiérarchisation des priorités, en accordant plus de place à la vie de famille au détriment de la carrière. Ce choix n'est toutefois pas toujours bien accepté par le conjoint et les amis, pouvant entraîner conflits et ruptures.

Le poids des dynamiques familiales, et, en leur sein, des clivages de genre, est l'un des fils rouges de cet ouvrage. On y trouve une nouvelle illustration du fait que l'inscription des individus dans une cellule familiale pèse sur leur devenir professionnel, notamment à partir du moment où le couple a la charge d'enfants. L'auteure observe par ailleurs que ce poids continue de peser essentiellement sur les épaules des femmes. Chez les hommes, ce choix n'est présent que lorsque la vie professionnelle n'offre plus les satisfactions attendues, et reste un investissement « de repli ». Selon l'auteure, ces reconversions professionnelles connaissent une autre ligne de clivage : celle de la stratification sociale entre classes moyennes-supérieures, d'une part, et classes populaires d'autre part. Alors que les premières tendent à construire leur réorientation sur leurs appétences, et que celles-ci se trouvent libérées avec l'aide du groupe des pairs, du conjoint ou des professionnels de l'emploi, les salariés issus des milieux les plus modestes n'ont pas

cette possibilité : ils connaissent des bifurcations plus brutales et erratiques.

Au-delà de ces enseignements sur le poids des rapports de classes et de genre, l'un des apports du livre est de mettre en lumière, de manière très concrète, le poids des socialisations accumulées dans ces bifurcations professionnelles. L'auteure fait ici œuvre de « dénaturalisation » du social, montrant comment, dans bien des situations, les bifurcations professionnelles relèvent de l'activation de dispositions incorporées durant certaines phases de la socialisation (familiale, amicale, plus rarement scolaire). On sent ici l'influence, pleinement assumée par S. Denave, de son directeur de thèse, Bernard Lahire, influence qui nourrit l'un des aspects les plus enrichissants de l'ouvrage.

La bifurcation biographique telle qu'étudiée ici est donc un processus susceptible de voir le jour dans des contextes très variables aux plans socioprofessionnel, familial ou économique. De plus, les trajectoires ne varient pas seulement par les circonstances dans lesquelles la rupture est survenue ou selon les causes qui y ont présidé : les différences vont de la réalité même de cette rupture (du simple « retour » à l'activité familiale à la rupture totale) jusqu'à la manière dont les acteurs l'ont eux-mêmes interprétée... C'est pourquoi il ressort des situations présentées une impression de grande hétérogénéité, au point que la première partie de l'ouvrage donne par moments le sentiment de renvoyer à autant d'expériences individuelles spécifiques. De ce point de vue, le saut est grand entre la description initiale des processus et la typologie qui vient ensuite. Du moins le travail typologique a-t-il un effet d'objectivation qui permet de dégager des régularités d'ensemble.

La tension entre les deux versants de l'analyse fait quand même regretter que l'auteure n'ait pas poursuivi plus avant l'exploitation de l'enquête « Histoire de vie » (Ined, 2003) dont elle ne tire que quelques éléments statistiques. La richesse de cette enquête, qui compile des données très

détaillées sur les trajectoires familiales, professionnelles et résidentielles aurait probablement donné matière à une utilisation beaucoup plus poussée des matériaux exploités ici. Ce regret mis à part, et si l'on tient compte de la rareté des études sociologiques sur la question – notamment au regard des travaux d'économie –, le lecteur trouvera dans l'ouvrage de S. Denave une contribution fort utile à la compréhension des mobilités professionnelles.

Antoine ROUILLARD-PERAIN

*Observatoire sociologique du changement
CNRS-Sciences Po*

Heinich (Nathalie), *Le paradigme de l'art contemporain. Structures d'une révolution artistique.*

Paris, Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines), 2014, 384 p., 21,50 €.

Avec *Le paradigme de l'art contemporain*, N. Heinich propose un ouvrage érudit, clairement écrit, sans encombrement théorique excessif et parsemé des anecdotes qui fondent sa méthodologie d'enquête. Sa composition, à la fois analytique et anecdotique, constitue selon l'auteure une bonne méthode pour comprendre les normes implicites de ce milieu. Ce faisant, ce livre de sociologie est à recommander à tout lecteur qui voudrait connaître l'art contemporain, en comprendre les principes structurants et les propositions.

Sociologue de l'art contemporain et des singularités, N. Heinich s'intéresse depuis une vingtaine d'années aux rejets et controverses suscités par certaines œuvres, installations ou performances. En 1999, elle énonçait dans un texte percutant qu'on en finirait « avec la querelle de l'art contemporain » si on admettait que ce dernier était un genre à part entière, pouvant, à ce titre, coexister avec d'autres, et notamment avec l'art moderne. Du *ready made* de Marcel

Duchamp (1916), aux performances inaugurales de Gutai (1955) et d'Yves Klein (1958), en passant par Fluxus (1958) ou le Nouveau réalisme en France (1967), se désinaient progressivement les caractéristiques d'un genre : prévalence du discours sur les œuvres, rôle des médiateurs, disparition de la peinture encadrée ou de la sculpture sur socle, diversification des matériaux, prime à l'originalité, abolition de tout critère relatif à la beauté ou au bon goût, enfin, reconfiguration, au profit des premiers, des liens entre les acteurs du marché (galeristes et collectionneurs) et ceux des institutions publiques (conservateurs, commissaires).

La thèse défendue par le présent ouvrage, sous-titré *Structures d'une révolution artistique*, est que le renforcement du système de normes et de catégorisations génériques qui constitue l'art contemporain – configuration esthétique, juridique et économique cohérente – fait de celui-ci non plus un genre parmi d'autres, mais le paradigme dominant du monde des arts plastiques. Ainsi à un paradigme classique, fondé sur le respect du caractère canonique des sujets et des modes de représentation et servi par l'habileté personnelle des artistes, aurait succédé un paradigme moderne, fondé sur la réinvention de la figuration à partir de la sensibilité perceptive, intérieure et singulière, de l'artiste, et enfin, aujourd'hui, un paradigme contemporain, fondé sur la rupture permanente des frontières de l'art et une désesthétisation de l'œuvre au profit d'une convention d'originalité de la démarche artistique.

Pour asseoir sa démonstration, N. Heinich explore les caractéristiques de l'art contemporain. La première est d'être fondé comme une « expérience des limites », à l'instar des œuvres de tatouages de l'artiste Wim Delvoye. Ces transgressions des limites des pratiques vont de paire avec une explosion des prix, fruit d'une spéculation sur laquelle quelques artistes se sont fait un nom et une fortune, tels Damien Hirst ou Jeff Koons, collectionnés par les oligarques du nouveau capitalisme.

L'artiste superstar vole désormais en cabine première, plusieurs rangs devant les commissaires et conservateurs, comme il est raconté, non sans ironie, à propos du voyage de Takashi Murakami à Los Angeles. Les frontières mêmes des œuvres sont mises à mal : l'œuvre se dématérialise, devient conceptuelle, éphémère. Les matériaux se diversifient, le bois, le plastique, le néon, le végétal, les rebus, tous attestant de la fin du monopole de la peinture : « Nous ne sommes pas des peintres » clament Daniel Buren, Olivier Mosset, Michel Parmentier et Niele Toroni en 1967. Quelques années plus tard, Vincent Bioulès, fondateur de Support/surface, manie la peinture pour mieux la sortir de son châssis, et quand elle y revient, c'est à condition de s'accommoder de diverses matières, comme dans les toiles d'Anselm Kiefer.

L'ouvrage analyse ensuite les acteurs qui peuplent ce monde de l'art contemporain. À commencer par l'artiste dont l'identité et la réputation sont désormais moins liées à une œuvre issue de sa « main » qu'à la pertinence artistique de son réseau. La disjonction entre conception et exécution de l'œuvre va de pair avec l'importance croissante des intermédiaires, qu'il s'agisse des critiques – en leurs temps, Pierre Restany en France ou Arthur Danto aux États-Unis – ou des curateurs. La professionnalisation de ces derniers signe l'autonomisation croissante de l'art contemporain vis-à-vis des institutions publiques, le curateur freelance empruntant, au passage, certains traits typiques de l'artiste : pluriactivité, faiblesse des revenus, capital culturel élevé, ainsi qu'une prévalence de la féminisation et des origines provinciales.

Du côté du pôle marchand, l'ouvrage souligne la montée des figures du galeriste et des commissaires-priseurs. La géographie parisienne des premiers évolue, de la Rive Gauche au Marais, bientôt à Pantin, et quelques grands noms s'imposent : Larry Gagosian, Thaddaeus Ropac, Emmanuel Perrotin. Nous assistons, selon N. Heinrich, à une « inversion des cercles de reconnaissance » où, malgré tout un système public (DRAC, FRAC, centres d'art), c'est désormais l'accès

aux galeries puis au second marché des ventes aux enchères qui constitue la véritable garantie pour un artiste d'accéder au succès. Au final, s'impose l'image d'un monde très inégalitaire, avec un socle de jeunes artistes candidats à la gloire, vendant peu, contraints à la pluriactivité, abandonnant au bout de quelques années, et, au mince sommet de la starification internationale, quelques artistes devenus des phénomènes de foires – celle de Bâle en premier lieu – soutenus par des galeristes stars, des collectionneurs bien conseillés par leurs avocats fiscalistes et souvent connectés à l'industrie du luxe et de la mode.

Ce nouvel état de l'art s'accompagne de nouvelles façons d'exposer, caractérisées par le rôle accru des foires, des biennales, d'un rapport moins contemplatif aux œuvres et de nouvelles façons de collectionner. Au passage d'achats patrimoniaux d'héritiers cultivés à des achats statutaires et spéculatifs de nouveaux riches s'ajoute le caractère problématique de certaines œuvres, par exemple des performances ou des œuvres dégradables. Ce paradigme induit donc de nouvelles incertitudes, sur la manière de collectionner, d'authentifier, de qualifier, de conserver, de déplacer ou de restaurer les œuvres.

L'ouvrage aborde, enfin, la dynamique de renouvellement des artistes alors qu'une prime est donnée tout à la fois à la transgression des formes, à la singularité des propositions artistiques et à la jeunesse des artistes. La nécessité de refaire l'acte transgressif peut donner lieu à une forme de cynisme contestataire, qui provoquera d'autant plus le scandale qu'il apparaîtra aux yeux de certains critiques comme artificiel. Ce mode de fonctionnement induit des modèles de carrière où le nombre de jeunes artistes en concurrence sur une scène avide de singularité produit un raccourcissement du temps entre la production d'une œuvre et sa reconnaissance publique. Ce modèle qui met fin, *de facto*, à la coexistence entre *old masters* et *young geniuses*, en mettant l'artiste à l'épreuve d'un temps accéléré, donne, par construction, une

prime aux propositions conceptuelles au détriment de celles fondées sur l'expérimentation et l'expertise technique. La tendance permissive des institutions publiques favorise une surenchère qui ne renvoie plus, compte tenu de la relative fermeture de ce monde, qu'à un jeu de micro-variations internes perceptibles des seuls initiés. Ce dernier phénomène renforçant le caractère problématique de la réception de cet art contemporain par le public.

L'ouvrage est convaincant, notamment dans sa description des mécanismes produisant réputations et disproportions des prix. Si certaines exagérations sont bien liées à des phénomènes de spéculations dans des contextes où la demande des collectionneurs est élastique au prix, il n'est cependant ni certain ni démontré que l'ensemble du monde de l'art fonctionne sur ces mécanismes. Le rôle conféré à la singularité, qui s'exacerbe dans le cas de l'art contemporain, donne peut-être trop d'importance aux phénomènes les plus spectaculaires et ne laisse que peu de place à une analyse sociologique des visées cognitives intrinsèques des œuvres. Ce biais est renforcé par le recours, méthodologique, à des anecdotes instructives mais qui accentuent encore les traits caricaturaux de l'art contemporain.

Quant à savoir si, en référence à Thomas S. Kuhn, on peut véritablement parler des structures d'une révolution artistique qui verrait la domination d'un nouveau paradigme à l'exclusion de la coexistence des genres, il n'est pas certain que l'ouvrage le démontre totalement. La diversité des scènes et des pratiques dont N. Heinich souligne par ailleurs l'importance, tout comme l'internationalisation du marché, signifient aussi la fin du rôle stratégique de l'évolution de l'art occidental, ce qui relativise l'argument paradigmatique. L'idée de surenchère n'est pas totalement compatible avec un état de l'art où la notion d'évolution univoque a perdu une part de sa pertinence descriptive. Ce que l'on peut lire dans la biographie d'un artiste de l'École de Paris né dans les années 1930 en rupture avec l'impressionnisme, le

cubisme, l'abstraction lyrique, etc., pour aller vers l'art contemporain, ou encore ce que l'on peut lire dans la biographie d'un artiste américain des années 1960 en rupture avec le récit imposé par Clément Greenberg se lira-t-il encore dans la biographie d'un artiste né dans les années 1970 et issu d'une scène artistique non occidentale ?

L'art contemporain est peut-être moins clos qu'il n'y paraît. Il est ouvert aux enjeux interdisciplinaires et à ceux du temps présent : s'y inventent, en divers points du globe, des répertoires d'intelligibilité, du soi, du monde (objectif, matériel, vécu, perçu), de situations ou de rapport de force (politique, symbolique). Le cynisme professionnel ou l'entre-soi érotique qui semblent dominer le jury du prix Marcel Duchamp, par lequel N. Heinich ouvre son livre, ne disent rien des conditions sociales qui poussent, avec les moyens particuliers d'une proposition artistique, à faire advenir une signification. L'état de l'art aujourd'hui est, au fond, peut-être moins marqué par le diktat d'un paradigme que par celui du marché. Il resterait, du coup, à la sociologie la tâche de décrire les ressorts de pratiques artistiques modelées par l'incertitude non seulement des carrières mais aussi des multiples fonctions d'un art qui advient dans un monde de moins en moins saisissable par la seule dynamique artistique de l'Occident.

Pierre-Paul ZALIO

IDHES

ENS Cachan-Université Paris-Saclay

Wagner (Izabela), *Producing Excellence: The Making of Virtuosos*.

New Brunswick (NJ), Rutgers University Press, 2015, 336 p., \$ 34,95.

Dès les années 1950, à travers la description de « l'effet Mathieu », Robert K. Merton et Harriet Zuckerman ont expliqué

les écarts considérables de carrière entre des scientifiques pourtant similaires au début de leurs trajectoires. Ils ont ainsi attribué des différences énormes entre individus aux talents équivalents à des effets de positionnement institutionnel – selon que les jeunes chercheur.e.s appartiennent aux institutions les plus prestigieuses et/ou commencent sous de brillants parrainages.

C'est dans cette veine que s'inscrit l'ouvrage d'I. Wagner portant sur les manières dont sont produites les carrières des violonistes solistes. Sa recherche est fondée sur une enquête ethnographique de très longue durée (débutée comme mère d'un virtuose en 1997) menée auprès d'environ 90 virtuoses solistes, 9 professeurs (hommes et femmes) et 30 parents de virtuoses que la chercheuse a suivi dans plusieurs pays occidentaux – notamment la France, l'Allemagne et la Pologne – et dans les différents lieux de production de leurs savoirs – cours, concours, concerts, *master-classes*, appartements privés. Elle a complété ce matériau par plus de 100 entretiens formels avec les protagonistes (hommes ou femmes) de ce monde de l'art – musiciens, parents, professeurs de musique, accompagnateurs, ingénieurs du son, facteurs d'instruments, mécènes, organisateurs de concerts, agents et chefs d'orchestre – et par la lecture de nombreux documents sur les carrières d'éminents solistes virtuoses du passé. L'auteure a ainsi identifié les trois étapes principales que suivront celles et ceux qui aspirent à devenir solistes virtuoses, sachant que moins d'un.e sur dix y réussira de fait !

La première étape de fabrication d'un.e soliste violoniste est entre les seules mains des parents. Elle débute dès les premières années de vie de l'enfant, qui commence le violon le plus souvent avant ses cinq ans, et est portée par des parents musiciens (huit enfants sur dix) ou des parents passionnés de musique (les cas restants). Dès les débuts de la pratique, l'investissement est élevé et l'ambition est celle de la carrière virtuose. Pour s'enclencher, elle suppose de

s'assurer que l'enfant est perçu comme « talentueux » par les professeurs spécialisés (hommes ou femmes) dans la formation de solistes. Le « talent » supposé de l'enfant est en effet l'élément essentiel justifiant les sacrifices financiers et personnels que vont endurer les familles – coût des leçons, achat du matériel, déplacements fréquents, déménagements dans des pays étrangers, heures passées à s'entraîner, etc. Les parents doivent ensuite faire entrer leur enfant dans une classe de solistes dédiée à cette formation exigeante. Le succès de l'enfant dans son apprentissage technique du violon dépend alors du succès de la collaboration entre professeur et parents (très souvent la mère) qui permet d'apprendre à l'enfant à dédier ses forces à l'apprentissage discipliné, répétitif et quotidien de la musique. « *I do not need prodigy pupils, only gifted mothers* » est l'adage le plus répandu à cette étape de la formation virtuose ! Les enfants qui abandonnent à ce stade de la formation le doivent le plus souvent à un retrait de leurs parents – faute de temps ou d'argent. Pour arriver à leurs fins, parents et professeurs alternent alors des stratégies coercitives d'apprentissage – aucun enfant ne désire travailler de manière « naturelle » à ces âges – et des stratégies de séduction – jouer en concert, briller en société, faire partie d'une élite rare, participer à un concours prestigieux, etc.

Une deuxième étape de leur formation, autrement nommée « *Crisis and Career Coupling* », se produit autour de l'adolescence pour la plupart de ceux et celles qui ont continué sur cette voie grâce à l'appui colossal de parents dédiés à cet apprentissage. Le ou la jeune violoniste prend ses premières décisions musicales de manière indépendante, en partie dans le conflit et en désaccord avec ses parents. Si peu vont finalement abandonner cette voie difficile et renoncer à s'approprier cette ambition soliste, tous et toutes interrogent la pertinence de ce choix fait par leurs parents. Une fois cette crise résolue, ils ou elles doivent trouver un « maître » (homme ou

femme) prestigieux et doté de pouvoirs dans le monde des solistes – le plus souvent avec l'aide de leurs parents. Les carrières du virtuose et de son maître sont alors « couplées » en ce que les succès de l'un sont favorables à la carrière de l'autre : gagner un concours signifie, pour l'élève, la qualité du maître et augmente sa réputation de « faiseur de talents » ; faire gagner un concours à son élève aide ce dernier à augmenter ses chances de rentrer dans ce monde très fermé... Les carrières réussies nécessitent toutes l'alliance effective entre un maître puissant et un.e élève le valorisant, les carrières échouent souvent faute de cet appui nécessaire dans un monde de l'art saturé, compétitif et regorgeant de « talents » dont le nombre est très supérieur (dans un rapport de un à dix) aux places disponibles. Les solistes ont un tel niveau de maîtrise technique et relationnelle que la collaboration avec un maître influent donne seule accès aux premières places de concours (car ils sont membres des jurys), aux musiciens puissants (hommes ou femmes) embauchant dans des projets visibles (anciens élèves devenus solistes ou musiciens et chefs amis du maître notamment) et aux salles de concert prestigieuses... On retrouve à ce stade l'« effet Mathieu » décrit par R. K. Merton et H. Zuckerman dans leur analyse des carrières scientifiques d'élite et le poids déterminant du mentor sur la trajectoire de scientifiques aux talents comparables. Mais les parents continuent à jouer un rôle probant à ce stade, sur plusieurs plans : au plan économique, car la formation coûte toujours plus cher entre les nombreuses leçons, les déplacements fréquents, l'investissement dans les concours ou un matériel de qualité ; au plan social aussi, du fait de l'aide des parents à la construction de relations efficaces et adaptées ; au plan psychologique, enfin, notamment en raison de la nécessité de résister aux échecs et aux passages à vide.

La troisième étape de la carrière du soliste est à la fois très proche de la deuxième étape pour les rares violonistes

qui parviendront à devenir solistes – soit moins d'un.e violoniste sur dix selon l'auteure –, et très éloignée pour la grande majorité, qui devront se réorienter. Pour la petite minorité des élu.e.s, la troisième étape consiste surtout à construire des réseaux d'interconnaissance efficaces pour travailler comme solistes et se voir reconnaître une légitimité dans cette position : le ou la professeur.e continue son soutien, auquel s'ajoutent d'autres acteurs de ce monde de l'art (hommes ou femmes) : violonistes solistes, pianistes accompagnateurs, critiques de musique classique, chefs d'orchestre, organisateurs de concert, agents, maisons de disque, facteurs d'instruments, mécènes, ingénieurs de son... Le ou la soliste a développé les compétences techniques, relationnelles et sociales qui permettent aux membres de ce monde de l'art de se convaincre de son talent virtuose et de lui accorder les critiques, les violons ou les situations scéniques nécessaires à son expression effective. Toutefois, ce destin tant rêvé ne concernant que quelques hommes et femmes, la plupart devra plutôt penser à se reconverter quand le temps de la professionnalisation aura sonné. Une grande majorité se maintiendra dans le monde de la musique, où les compétences solistes sont très valorisées – en tant que professeur.e.s de musique, musicien.ne.s d'orchestre, premiers violons dans des orchestres... Une petite minorité quittera le monde de la musique et deviendra médecin ou architecte. Cette reconversion est dans tous les cas vécue sur le mode de l'échec comparatif (« *comparative failure* » selon l'expression de Barney Glaser), sauf dans les rares cas où elle est due à des problèmes de santé affectant le ou la violoniste ou sa famille proche – l'obligeant à gagner sa vie plus tôt que prévu.

I. Wagner décrit avec finesse aussi bien les qualités nombreuses attendues d'un.e soliste – une technique virtuose sans failles, une santé à toute épreuve, une grande ténacité, une énorme capacité de travail, une discipline constante, une résistance nerveuse à toutes épreuves, un sens relationnel

très développé, une flexibilité de tous les instants, la maîtrise de plusieurs langues, une forte capacité de séduction scénique et médiatique – et les nombreuses instances de socialisation nécessaires à ce lourd apprentissage mené sur une vingtaine d'années – des parents impliqués et compétents, des professeurs prestigieux et puissants, de nombreux acteurs et actrices de ce monde de l'art enrôlés au fil du temps dans la réussite de ces rares élu.e.s. Elle nous convainc des nombreux obstacles levés sur leur chemin par ces rares solistes qui font carrière dans cette élite artistique et identifie avec intelligence les multiples processus « non musicaux » produisant ces solistes comme des « talents » musicaux exceptionnels. Seule une croyance sans bornes en la réalité de ce « talent » dès les premières années d'apprentissage semble d'ailleurs expliquer la force des engagements parentaux dans cette trajectoire incertaine et coûteuse, convaincus qu'ils sont que leur enfant est plus talentueux encore que les autres et réussira donc là où tant d'autres échouent.

Elle nous convainc moins lorsqu'elle en conclut que le phénomène de « carrière couplée » est le facteur principal de réussite d'une carrière de soliste, dans le prolongement de l'« effet Mathieu », mettant également le *mentoring* au cœur de la réussite des scientifiques réputés. En effet, les exemples donnés au fil de l'ouvrage démontrent plutôt la place première jouée par les parents aux différentes étapes de la socialisation : pour faire émerger le « talent » aux plus jeunes âges, pour le nourrir des expériences nécessaires aux différentes étapes – enseignement de haut niveau, concours, recherche du violon adéquat, apprentissage forcené de la technique virtuose –, pour convaincre l'enfant de son « talent » aux moments difficiles en vue de continuer sur un chemin douloureux et ardu, pour l'aider à s'orienter dans un monde aux arcanes peu visibles pour de si jeunes gens, pour trouver le maître nécessaire à la construction d'une carrière couplée, pour résister aux épreuves et passages

à vide... Pour mieux nous convaincre de ses conclusions, l'auteure aurait dû construire un échantillonnage systématique des 90 virtuoses (hommes et femmes) étudiés dans le temps afin de distinguer de manière rigoureuse ce qui relèverait, dans leur trajectoire, de l'influence des parents, de la nationalité, des professeurs ou encore du genre. Même si le matériau est qualitatif, il n'empêchait pas la construction de critères premiers de comparaison et une analyse systématique de ces trajectoires afin de faire émerger les éléments moteurs dans leur mise en œuvre, comme cela a déjà été fait en ethnographie du travail artistique (pour des exemples récents, on consultera les travaux de Joël Laillier sur les danseurs et danseuses de l'Opéra de Paris ou ceux de l'auteure de ces lignes sur les musiciens et musiciennes de jazz).

Cette critique ne doit cependant pas faire oublier la grande qualité de l'ouvrage, riche en exemples empiriques et analyses argumentées. Ambitieux dans sa volonté de compréhension du processus complet de fabrication des carrières des violonistes solistes, il nourrit également notre connaissance des multiples processus sociaux de construction des carrières des élites sociales, professionnelles, sportives, politiques, scientifiques ou artistiques.

Marie BUSCATTO

IDHES

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne-CNRS

Waldinger (Roger), *The Cross-Border Connection. Immigrants, Emigrants, and their Homelands.*

Cambridge (MA), Harvard University Press, 2015, 240 p., \$ 29,95.

Cet ouvrage constitue la synthèse des dix dernières années de recherche de l'un des auteurs américains les plus influents en sociologie des migrations. Professeur à l'université de Californie-Los Angeles, R. Waldinger travaille sur les questions

migratoires depuis les années 1980 ; il est à l'origine de quelques concepts devenus classiques comme celui de niche ethnique (1994).

Ce livre se présente sous la forme d'une collection d'articles, dont une partie a déjà été publiée par ailleurs. Il s'agit d'un ensemble de travaux ayant un objet commun : l'étude des liens entre les sociétés (d'accueil et de départ) et leurs migrants. Les chapitres peuvent donc être lus indépendamment les uns des autres et reposent sur des données de différentes natures : études de cas, enquêtes, données de seconde main. Ils ont en commun une approche centrée sur la dimension politique de la migration, politique entendue au sens large comme ensemble d'institutions contraignant l'existence, notamment spatiale, des individus, et dont la forme dominante est l'État-Nation. Ainsi, pour R. Waldinger, « toute migration est par essence politique » (p. 82) car « les frontières sont fondamentalement politiques » (p. 186). Il faut souligner que les termes utilisés ne sont pas choisis au hasard et exigent d'être traduits avec précaution, et ce dès le titre. Celui-ci, en bien des aspects, s'apparente à un manifeste, répété en filigrane tout au long de l'ouvrage, et qui se résume à trois points principaux.

En premier lieu, R. Waldinger rappelle la permanence des liens existant entre pays d'origine et pays d'accueil, inhérente à tout mouvement de population : c'est la « connexion transfrontalière » dont il est question dans le titre. En revanche, l'existence de liens sociaux et d'intérêts excédant l'espace territorial étatique n'implique pas nécessairement l'existence d'un espace « interpolitique ». Ainsi, l'auteur récusé, dans un long développement qui fait l'objet du premier chapitre, l'usage du terme « transnational ». Ce chapitre, synthèse et aboutissement de ses écrits précédents sur le sujet, propose à la fois une sociologie historique et une épistémologie critique du terme. Le principal reproche adressé aux défenseurs du transnationalisme, et en particulier à l'ouvrage fondateur de Linda

Green Basch, Nina Glick Schiller, Cristina Szanton Blanc, *Nations Unbound : Transnational Projects, Postcolonial Predicaments, and Deterritorialized Nation-States* (1994), est d'avoir confondu la nouveauté des perspectives théoriques avec celle du phénomène observé et, dans le même temps, d'avoir simplifié à outrance la réalité en rangeant sous le même « transnationalisme » différentes formes de connexions transfrontalières : bilocalisme, nationalisme à distance, internationalisme... Malgré le succès du terme dans la sociologie contemporaine, que l'auteur attribue à des dynamiques de positionnement scientifique, l'étude des phénomènes transnationaux reste insuffisamment fondée sur le plan théorique et empirique, en particulier en raison d'une négligence paradoxale pour l'espace, considéré comme une ressource critique mais pourtant absent de la notion de « champ social transnational ». Pour l'auteur, le véritable intérêt de l'étude des connexions transfrontalières réside plutôt dans l'identification des « mécanismes générant et limitant [ces] connexions » (p. 35), celles-ci n'étant *per se* ni nouvelles, ni le fait d'un changement dans les pratiques des migrants, mais plutôt le résultat de l'attention politique et économique relativement récente dont elles font l'objet.

En second lieu, R. Waldinger insiste sur l'importance du rôle des institutions sociales et politiques dans le phénomène migratoire. Le choix d'utiliser les termes « émigrant » et « immigrant » plutôt que celui, plus usité dans les travaux contemporains, de « migrants », illustre la volonté de l'auteur de définir la condition migrante avant tout comme une condition institutionnelle, dans une perspective proche de celle développée par Abdelmalek Sayad (1999). Définit essentiellement comme des systèmes de confinement territorial des ressources, les États suscitent la migration autant qu'ils la restreignent, en tentant de maîtriser les flux entrants et sortants au-delà de leurs frontières.

S'intéressant plus particulièrement aux formes d'engagement politique des migrants envers les pays d'origine, l'auteur

montre que les types d'engagement qui émergent de la situation migratoire sont fortement dépendants de la structuration nationale et internationale des ressources politiques ainsi que de la configuration des relations internationales. L'État d'origine tente de conserver une influence sur les émigrants par le monopole des documents administratifs et la possibilité de contrôle à distance offerte par les consulats, mais cette influence dépend de ce que l'État d'accueil l'autorise à faire sur son territoire. La définition de ce qui est tolérable ou approprié est contextuelle : elle peut servir un intérêt commun (par exemple le programme Bracero, un accord bilatéral entre le Mexique et les États-Unis qui a fonctionné entre 1942 et 1964 et fourni 4,5 millions de travailleurs mexicains à l'agriculture étatsunienne) ou au contraire être l'objet de frictions diplomatiques. Ce phénomène est particulièrement visible lorsque les États sont en conflit ; dans ce cas, la politique migratoire devient un objet de *soft power*.

Par ailleurs, les activités d'engagement politique à distance demandent du temps, de la motivation et une socialisation politique préalable, dans un contexte où l'augmentation du contrôle des frontières rend les déplacements plus difficiles. Les ressources économiques, sociales et politiques qui lui sont nécessaires font des activistes des émigrants particuliers, minoritaires et plutôt privilégiés. Étudiant l'activité des associations de parrainage des villes d'origine (*hometown associations*) ainsi que deux programmes mexicains destinés aux émigrés vivant aux États-Unis (la distribution de pièces d'identité consulaires et l'organisation du vote des expatriés), l'auteur montre qu'une grande partie des activités dites *politiques* et *transnationales* relèvent davantage du culturel et du biculturalisme, tandis que les véritables politiques transnationales, comme le vote des expatriés, ne rencontrent qu'un succès limité. Cependant, pour les individus déjà engagés politiquement, l'émigration constitue indéniablement une ressource politique et un moyen de pression qui expliquent l'intérêt

des États d'origine pour leurs émigrants et leur instrumentalisation potentielle dans les relations internationales.

Enfin, l'auteur s'intéresse également au changement social qui implique les différentes dimensions de l'expérience migratoire : le lieu, l'espace, la nation et l'État, toutes constitutives de la notion difficilement traduisible de « *homeland* ». L'utilisation du pluriel « *homelands* » n'est pas anecdotique. Émigration et immigration forment une dialectique qui se manifeste par deux tendances parallèles et opposées, la « convergence intersociétale » et la « divergence intersociétale ». En partant de chez eux, les émigrants entraînent avec eux des liens sociaux, des produits de consommation et des pratiques culturelles qu'ils continuent à faire vivre au-delà de la frontière, provoquant une convergence intersociétale. Mais le processus de migration lui-même est à l'origine de l'affaiblissement progressif de ces liens et de la perte d'intérêt pour les questions concernant le pays d'origine, témoins du processus connexe de divergence intersociétale. Cette dialectique revêt également une dimension biographique : si les liens transfrontaliers constituent une « stratégie de survie individuelle et familiale » au moment de la migration, ces mêmes stratégies sont susceptibles d'amener le migrant à privilégier son environnement quotidien et les liens fondés de ce côté-ci de la frontière. Privilégiant l'étude du processus d'immigration, l'ouvrage ne s'attarde pas sur ceux qui ne s'installent pas définitivement dans le pays d'accueil. R. Waldinger rappelle cependant que l'immigration, le plus souvent, n'est pas conçue comme telle au moment du départ, mais, comme le montrait déjà Michael Piore (1980), « *life gets in the way* ».

Le processus d'immigration est décrit ici comme un processus de socialisation, dans une perspective dont le classicisme est revendiqué : « Personne n'aime dire que plus ça change, plus c'est la même chose », avertit ainsi l'auteur dès l'introduction. Les nouveaux venus sont des « étrangers » car il existe une asymétrie de pouvoir entre les migrants et les natifs. Si le pluralisme et le

multiculturalisme sont tolérés dans les démocraties occidentales, la maîtrise des codes culturels locaux est une injonction bien plus forte, en particulier parce qu'elle est plus utile et gratifiante pour les immigrés, remarque l'auteur. En outre, la tolérance pour les loyautés transfrontalières demeure fragile et peut être reconsidérée, comme après le 11-Septembre aux États-Unis ou plus récemment en France, après les attentats de Paris. L'auteur rappelle ainsi que « les choix des migrants sont intrinsèquement liés aux décisions et aux préférences politiques des individus non migrants » (p. 185).

L'ouvrage de R. Waldinger ne se situe volontairement pas dans l'exception, dans la nouveauté, mais dans la régularité et le temps long. Ainsi, l'auteur insiste à de nombreuses reprises sur le sort du commun des migrants (« *the rank and file* »), mettant en garde contre les excès d'une science soumise à la dictature de la nouveauté et de l'exotisme. L'objectif est ici de décrire le phénomène social et politique que constitue le diptyque émigration/immigration, et la manière dont il interroge plus généralement les liens entre individus et société. Parfois provocateur dans le style, l'ouvrage s'appuie néanmoins sur une synthèse minutieuse et richement documentée qui se prête volontiers au débat. L'économie du langage, précis mais sobre et non dénué d'humour, rend en outre le livre très accessible, en particulier pour des étudiants en sociologie ou en sciences politiques.

Le principal reproche que l'on pourrait faire est son aspect très fortement américano-centré. Bien que l'auteur précise à plusieurs reprises que ses analyses ne s'appliquent que dans le cas de migrations provenant de pays dominés économiquement vers des pays dominants (le cas Mexique/États-Unis en est paradigmatique), il est très peu fait référence à d'autres configurations migratoires hors du périmètre américain. Cependant, il s'avère que cet américano-centrisme constitue ici l'un des aspects les plus passionnants pour le lecteur européen. À travers la description

minutieuse qui est faite des relations entre les émigrés-immigrés et leurs sociétés de départ et d'accueil ainsi qu'entre ces sociétés elles-mêmes s'esquisse en effet un portrait saisissant de la société américaine, de sa conception de la nation, de l'État, de la citoyenneté, de l'individualisme et de la communauté. Comme le remarque fort justement R. Waldinger, l'immigration constitue une composante majeure de l'identité américaine. Ainsi, les « *home-town associations* » constituent une forme d'intégration sociale et de socialisation politique typiquement américaines, fondées sur l'appartenance à une « *community* ». Les deux études de cas portant sur les politiques mexicaines menées aux États-Unis présentent également une description stimulante des arcanes du politique permettant de comprendre pourquoi, en matière migratoire, les alliances politiques les plus invraisemblables peuvent se nouer sur des objectifs partagés. Les conflits de loyauté qui, selon R. Waldinger, dérivent « naturellement » des situations migratoires sont à même de brouiller considérablement l'échiquier politique classique, fondé sur l'entretien du mythe de la « fausse fusion entre nation, État et société ». Un constat qui ne manquera pas de provoquer une certaine résonance dans l'actualité européenne.

Aurore FLIPO

PACTE – CNRS-Sciences Po Grenoble
Université Grenoble Alpes

Duvoux (Nicolas), *Les oubliés du rêve américain. Philanthropie, État et pauvreté urbaine aux États-Unis.*

Paris, Presses universitaires de France
(Le lien social), 2015, 352 p., 24 €.

Deux magnats américains des nouvelles technologies d'information, Bill Gates et Mark Zuckerberg, se sont engagés à redistribuer 95 % et 99 % de leurs richesses respectives sous la forme de dons philanthropiques. L'apparente générosité de ces

dons impressionne le public, américain et mondial, fragilisé par la crise économique de 2008. Simultanément, elle soulève une question bien plus générale : du fait des tensions que connaissent les sociétés développées et des difficultés qu'affrontent les États pour assurer la protection sociale des citoyens, l'heure n'est-elle pas à passer le relais à de nouveaux acteurs tels que les fondations privées à l'américaine ? L'ouvrage, à la fois riche et compact, permet de réfléchir à ces questions pressantes.

Après avoir travaillé sur la question sociale française sous l'angle des politiques publiques d'insertion des pauvres et des chômeurs, l'auteur tourne son regard vers les États-Unis. Le sociologue cherche à comprendre comment, et avec quelles conséquences sur les plus pauvres, la redistribution est organisée aux États-Unis. Face à une Europe confrontée à la nécessité de réformer des modèles sociaux construits au ^{xx} siècle, l'exemple américain force l'attention : en réduisant ou en supprimant des aides sociales, en privatisant des services sociaux et en mettant en place des politiques fiscales favorables aux plus riches, ce pays a beaucoup avancé sur le chemin du démantèlement de l'État social. Le graphique intitulé « Inégalités de revenus et dons aux fondations aux USA (1972-2012) » (p. 117) fournit la trame de fond de l'analyse : il montre la corrélation linéaire existant entre la concentration croissante des richesses et les dons faits aux fondations privées. C'est là le reflet de la restructuration des politiques fiscales américaines au cours des quatre dernières décennies : grâce à des avantages fiscaux, les plus fortunés s'enrichissent toujours plus mais donnent aussi davantage aux fondations privées qui épaulent l'État dans les tâches de l'action sociale. En analysant les dynamiques relationnelles du don philanthropique, N. Duvoux propose une piste heuristique pour analyser l'État social américain qui, bien que différent des modèles européens, reste un modèle de *welfare state*.

L'introduction du livre se lit comme un jeu de miroir entre les discussions

américaine et française sur la marginalité sociale. L'auteur invite ici à nuancer la représentation courante du cas américain en termes d'individualisme forcené. Selon lui, aux États-Unis, le principe organisateur des solidarités sociales n'est pas tant l'individualisme que le volontarisme : au lieu d'être atomisés, les américains s'attachent les uns aux autres par des liens tissés au sein de communautés, souvent locales, grâce auxquelles ils poursuivent leurs objectifs. La juxtaposition des fondations philanthropiques aux institutions publiques dans le domaine de l'action sociale prend donc tout son sens dans une société qui consacre les inégalités de revenus et incite à la participation personnelle. Menant son enquête dans les quartiers noirs de Boston, l'auteur décrit la situation des populations « qui subissent, dans un contexte de concentration des revenus inédit depuis le début du ^{xx} siècle, les effets conjugués d'un ensemble d'évolutions économiques, sociales et politiques : le chômage et le sous-emploi ; la ségrégation spatiale et raciale ; le délitement des droits sociaux et l'incarcération » (p. 29). Ce sont ces groupes sociaux que l'auteur appelle les « oubliés du rêve américain », en écho à l'ouvrage classique de la sociologie américaine, *The Truly Disadvantaged* de William Julius Wilson (Chicago University Press, 1987), publié en français sous le titre *Les oubliés de l'Amérique*. Le retour à W. J. Wilson est éclairant : celui-ci dénonçait l'approche culturaliste de la pauvreté des Africains-Américains ; il renouvelait les études sociologiques de la pauvreté en mettant en évidence les effets dévastateurs de la restructuration économique et du préjugé racial sur la population noire résidant dans les ghettos abandonnés par l'État. Vingt-cinq ans plus tard, le *welfare state* ayant subi les mutations évoquées précédemment, N. Duvoux montre comment les acteurs philanthropiques ont réinvesti les quartiers pauvres et comment ils participent à la perpétuation des inégalités raciales. S'inscrivant dans une tradition américaine de *cultural sociology* préférant l'analyse des structures et des inégalités

culturelles à l'approche holiste des « cultures », N. Duvoux réserve une place prépondérante à la représentation culturelle du « rêve américain ». Parfaitement en phase avec les réformes néolibérales et intériorisées même par les citoyens les plus défavorisés, la croyance dans la capacité de tout citoyen à s'élever par ses propres efforts rend légitimes les inégalités sociales et raciales ; des inégalités que les actions philanthropiques contribuent objectivement à reproduire.

Le premier chapitre présente l'enquête entreprise au sein de l'association « Fondation pour le rêve américain » (FRA, nom fictif). L'auteur mène une enquête ethnographique appliquée à l'action publique, domaine dans lequel ce type d'enquête connaît, depuis quelques années, un bel essor. Ainsi l'ouvrage propose-t-il une observation *in situ* des interactions entre ceux qui produisent et appliquent les politiques publiques et ceux qui les reçoivent et se les approprient. Grâce à cette enquête ethnographique et à l'analyse réflexive qui en résulte, le lecteur saisit en détail, dès le début de l'ouvrage, la dynamique des rapports de forces qui structurent les échanges entre les représentants de l'association (aisés, blancs ou métissés) et les habitants noirs du quartier pauvre. Cette étude *in situ* de la réception des politiques publiques ouvre bel et bien des pistes nouvelles au regard des traditionnelles études sur les régimes de *welfare*, mettant parfaitement en lumière le processus de production de stratification sociale à l'échelle des interactions quotidiennes.

Au chapitre 2, l'analyse passe du niveau national à l'échelle locale. Appauvrie par les restructurations économiques et fragilisée par le retrait de l'État, la population du « Black and Brown Boston » est fortement stigmatisée dans une ville par ailleurs prospère. À la ségrégation du reste de la ville s'ajoute ici un système de stratification interne façonnée par l'histoire, distinguant les descendants des Noirs libres, ceux qui sont issus d'esclaves émancipés et les migrants arrivés plus récemment. Eux-mêmes répartis en strates

économiques différentes, ces groupes entrent en compétition pour le statut et les ressources. L'auteur montre bien que c'est l'imbrication de ces tensions externes et internes qui permet aux associations philanthropiques d'intervenir dans ces quartiers et de légitimer leur action. N. Duvoux affiche une connaissance détaillée du contexte bostonien, permettant au lecteur de bien comprendre la spécificité des quartiers étudiés. Mais on aurait apprécié une réflexion plus aboutie sur les particularités de la ville de Boston, pour au moins deux raisons : d'abord parce qu'il conviendrait d'apprécier dans quelle mesure cette métropole est ou non représentative de la situation américaine en général ; ensuite parce que la démarche ethnographique appliquée aux recherches sur les *welfare regimes* est tellement inusuelle qu'elle aurait mérité ici une discussion méthodologique plus approfondie.

Le chapitre 3 offre une analyse rapprochée des modalités du « don philanthropique ». On comprend notamment comment la FRA tire avantage de la représentation courante que l'État social donne de lui-même : l'image d'un repoussoir bureaucratique, inefficace et injuste, rendant par contraste légitime « l'adoption » du quartier par les donateurs privés. Aux défauts de l'État assistanciel sont opposées les vertus supposées de la philanthropie : authenticité, efficacité, égalitarisme. Celles-ci sont mises en scène dans des réunions publiques qui visent la réhabilitation symbolique des habitants comme entrepreneurs actifs de leur destin et de celui de leur communauté. N. Duvoux révèle ici les subterfuges dont se parent les représentations conventionnelles de la société civile qui, sous couvert de proximité, de chaleur et d'égalité, masquent la diversité des intérêts et des ressorts hiérarchiques en jeu. Ceux qui se prêtent au don philanthropique bénéficient en effet d'avantages fiscaux et s'investissent localement en faveur d'associations dépolitisées qui, par le biais de la mise en réseau des habitants, ne visent plus qu'à construire des « communautés » où

chacun aura retrouvé la confiance en soi et dans sa capacité d'agir en faveur du quartier.

Le chapitre 4 interroge le sens que les habitants mobilisés par la FRA donnent à leur engagement. Compte tenu des recherches antérieures sur les associations locales, il n'est pas surprenant que la FRA mobilise les habitants qui jouissent d'un niveau de stabilité socioéconomique relativement fort et d'une relative proximité avec les normes morales de la société dominante. Leur engagement représente une ressource précieuse pour se distinguer de leurs voisins les plus marginalisés et pour se définir une identité positive dans les marges de la société américaine. Mais la magie de l'action philanthropique n'est toutefois pas sans limite. Si elle parvient à donner aux individus le sentiment de maîtriser leur destin, c'est en grande partie parce que ses modes d'actions transforment, de façon quasi alchimique, les écarts sociaux en disparités symboliques et ramènent les injustices structurelles au rang psychologique.

Le cinquième chapitre s'arrête sur le portrait d'un enquêté, John, qui incarne la « rédemption » atteinte par l'activité associative et professionnelle après des années passées dans le milieu criminel. John jouit de l'estime de tous, philanthropes et habitants, parce que son parcours personnel valide l'efficacité des idéaux du rêve américain. Son statut est pourtant ambivalent. En effet, dès que les ambitions et les contestations de John en viennent à contredire l'ordre social et moral que la fondation entend promouvoir, celle-ci les sanctionne. Le lecteur trouvera un grand intérêt dans ce portrait et celui des autres « habitants engagés » du quartier. Mais ce développement suscite quand même un regret d'ordre méthodologique : nous ne saurons pas grand-chose des habitants qui ne participent pas aux activités de la FRA. Ces « abstentionnistes », que le bras philanthropique de l'État américain ne capte pas, comment parviennent-ils à survivre ? Ne seraient-ils pas tout autant que les autres des « oubliés » du rêve américain ?

La conclusion de l'ouvrage dresse le bilan des avantages et désavantages de la philanthropie par rapport à l'action de l'État. Si l'ancrage dans l'espace local et la tentative de coopération avec les acteurs locaux peuvent produire des effets positifs d'*empowerment*, il est impossible d'ignorer que ce système « localisé, fragmenté et privatisé » (p. 286) rétrécit davantage le champ des droits sociaux. Tendanciellement, ceux-ci se trouvent réservés à ceux que le système philanthropique identifie comme des individus « méritants », une qualification morale qui fait abstraction de l'égalité des citoyens. En somme, N. Duvoux mène une discussion éclairante sur la genèse et les dynamiques de l'action philanthropique américaine ; il révèle ses effets paradoxaux sur la stratification sociale et raciale. Bien que la recherche se concentre sur les deux extrémités de l'échelle socioéconomique, faisant de ce fait l'impasse sur les raisons pour lesquelles les classes moyennes soutiendraient ce modèle de *welfare*, les résultats obtenus outre-Atlantique fournissent de très bons outils pour penser les rapports entre l'État, les élites économiques et les pauvres en France.

Linda HAAPAJÄRVI

Centre Maurice Halbwachs
EHESS-CNRS-ENS

**Crépon (Sylvain), Dézé (Alexandre), Mayer (Nonna) (dir.),
*Les faux-semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique.***

Paris, Presses de Sciences Po (Académique), 2015, 608 p., 26 €.

Alors que les dernières échéances électorales ont été marquées par une nouvelle progression du Front national, suscitant espoir chez ses soutiens et crainte chez ses opposants, cet ouvrage collectif invite à « refroidir » l'objet FN (p. 17) pour « questionner, avec les outils de la recherche, le

changement partisan en cours » (p. 15). Ce souci de distanciation à travers la mobilisation de méthodes empiriques justifie l'ambition sociologique de l'ouvrage, ambition louable et d'autant moins évidente que, par le passé, plusieurs débats ont montré à quel point l'étude du FN échappait difficilement aux jugements de valeur, que l'on songe aux controverses sur le supposé « populisme » du FN (Annie Collovald, *Le populisme du FN, un dangereux contre-sens*, Éd. du Croquant, 2004) ou aux interrogations que suscite l'application d'une démarche compréhensive sur ce terrain (Daniel Bizeul, *Avec ceux du FN, un sociologue au front national*, La Découverte, 2003). Le principal faux-semblant que les auteurs entendent remettre en question concerne l'idée d'une « révolution Mariniste ». Pour de nombreux commentateurs médiatiques, le FN aurait en effet changé de nature depuis 2011, sous l'impulsion de sa nouvelle présidente Marine Le Pen, tant idéologiquement – il serait moins radical – que dans son rapport aux institutions – il voudrait désormais « accéder au pouvoir ». Sans nier les évolutions du parti, l'ouvrage propose de les réinscrire dans le temps long en considérant le changement du FN « non pas comme un phénomène exceptionnel ou ponctuel, mais comme une évolution relevant du développement normal de n'importe quelle organisation partisane » (p. 16), sous la double pression des luttes internes et du contexte politique.

La première section montre que les stratégies présentées comme inédites sont souvent bien antérieures à 2011. Ainsi, le plus emblématique, la dédramatisation, comme la diabolisation, « relève[nt] [en fait] du répertoire stratégique ordinaire » du FN (p. 33). Depuis sa fondation, ce parti alterne entre *radicalisation*, pour se singulariser, et *normalisation*, dans l'espoir d'accéder à des responsabilités (A. Dézé). Les usages frontistes du web reflètent cette tension, permettant à la fois le relais de la ligne officielle et l'expression d'une parole plus radicale à la base (Julien Boyadjian). Cette

ambivalence se retrouve aussi dans les relations que le FN entretient avec d'autres acteurs qui constituent, plus largement, l'espace social de la droite nationaliste. Dès les années 1980, le FN a accueilli des personnalités « respectables » en quête d'opportunités professionnelles ou des intellectuels dont l'influence dépassait le cercle de l'extrême-droite *stricto sensu*, la trajectoire de Bruno Mégret illustrant à elle seule ces deux dimensions (Abel Mestre et Caroline Monnot, Jean-Yves Camus). De même, le ralliement de syndicalistes locaux ne fait qu'actualiser la tentative d'impulser un syndicalisme purement frontiste (Dominique Andolfatto et Thierry Choffat). Parallèlement aux « nouveaux adhérents venus pour Marine » (p. 138), les activistes de la droite radicale continuent de peser dans la vie militante et idéologique du FN, et l'essor d'une nouvelle direction aboutit moins à leur marginalisation unilatérale qu'à une redistribution des places (Nicolas Lebourg). En ce sens, « ouverture » et « fermeture » constituent deux processus entremêlés et inséparables.

La deuxième partie, consacrée au renouvellement du programme frontiste, livre également un constat ambivalent. Si la reconnaissance timide des droits des femmes et des homosexuels marque une rupture de la direction actuelle avec le virilisme nationaliste, ces droits sont réinterprétés par le FN comme le produit d'une « évolution quasi-naturelle [d'une] culture occidentale dont les fondements chrétiens contiendraient les germes des valeurs démocratiques » (p. 196) plutôt que comme des conquêtes égalitaires obtenues par des mobilisations (S. Crépon). Ce sont alors les immigrés qui seront dénoncés comme principale menace pour ces valeurs « occidentales », dans une logique de nationalisme sexuel (p. 204). De manière similaire, la valorisation accrue du service public (Delphine Espagno et Stéphane François) ou la critique du libre-échange (Emmanuelle Reungoat) restent subordonnées à ce qui est devenu progressivement le cœur de l'idéologie frontiste : la

préférence nationale. Plus généralement, l'inflexion vers une ligne « national-populiste » économiquement moins libérale, déjà perceptible dès les années 1990, peut se lire comme un ajustement stratégique au contexte de crise et à l'évolution des positions des autres partis (Gilles Ivaldi). On notera par ailleurs que ces évolutions programmatiques ne font pas consensus au sein du FN, ce qui renvoie aussi à l'hétérogénéité sociale de ses soutiens.

La troisième partie interroge l'évolution du parti au prisme de sa base sociale. Les contributions sur les votes FN dans plusieurs territoires (Sylvain Barone et Emmanuel Négrier, Joël Gombin) et parmi différentes populations – qu'il s'agisse des classes populaires (Florent Gougou, N. Mayer), des femmes (Christèle Marchand-Lagier, N. Mayer), des juifs et des musulmans (Jérôme Fourquet) – montrent que, dans l'ensemble, le « nouveau FN » se consolide électoralement surtout au sein des catégories que « l'ancien » touchait déjà. L'arrivée de nouveaux adhérents aux profils et motivations très hétérogènes produit cependant des frottements au sein du parti (S. Crépon et N. Lebourg). Dans ce contexte, la « problématique populiste qui fonde le discours antisystème structure désormais les tensions internes au FN » (p. 446), c'est-à-dire que les conflits opposant « base » et « technocrates » ou « anciens » et « nouveaux » sont à la fois politiques et sociaux. Cette partie démontre également l'impossibilité d'une explication univoque ou mécaniste des ralliements au FN, tant ceux-ci dépendent de logiques sociales plurielles, souvent extérieures à la sphère partisane. Par exemple, si le vote frontiste s'enracine effectivement chez les ouvriers, ce vote touche principalement les fractions politisées à droite et les plus jeunes cohortes d'ouvriers moins politisées (p. 338-342), ce qui tempère fortement la thèse d'un basculement massif des ouvriers de gauche vers le FN (F. Gougou).

Enfin, la dernière section met en relation la progression du FN avec les évolutions du champ politique et médiatique.

Elle montre que les logiques d'immédiateté conduisent les journalistes à légitimer l'image de « rénovateurs » de la nouvelle direction frontiste (A. Dézé). Elle révèle aussi comment l'analyse du FN s'invite dans la compétition interne des autres forces politiques, de la gauche radicale à la droite de gouvernement (Gaël Brustier) : « Faire barrage à Marine Le Pen » devient un artefact symbolique, mobilisable par divers acteurs pour légitimer leur propre orientation. Parce qu'il revendique une certaine exhaustivité (p. 15) et qu'il regroupe de nombreux spécialistes du domaine, cet ouvrage permet d'esquisser un état des lieux des recherches récentes sur le FN, de leurs avancées comme de leurs points aveugles.

La grande force du livre est de relativiser l'idée d'une *exceptionnalité* du FN : celui-ci se révèle par bien des aspects un parti « comme un autre » et, derrière le personnage de « Marine », apparaît une organisation avec ses réseaux, ses technologies militantes, mais aussi ses lignes de fractures. Cette « normalisation méthodologique » (p. 16) et analytique de l'objet FN permet de déconstruire plusieurs autres idées reçues. Ainsi les contributions sur la production et la diffusion du discours partisan montrent que l'opposition entre « radicaux » et « modérés » du FN en recouvre parfois une autre : celle qui sépare les professionnels – qui savent distinguer le « dicible et l'indiscible » – et les profanes, moins à même de dissimuler leurs opinions sulfureuses (Bernard Pudal, *Les identités totales : quelques remarques à propos du Front national* dans Jacques Chevallier [dir.], *L'identité politique*, PUF, 1994, p. 197-205). De même, en explicitant les sensibilités et contradictions internes du FN, l'ouvrage invite à sortir d'une lecture dépolitisée des conflits entre leaders qui réduirait par exemple l'exclusion récente de Jean Marie Le Pen à un drame de succession oedipien. Enfin, alors que certaines analyses font un lien mécanique entre crise sociale et montée du Front national, le livre rappelle que la « banalisation » du FN résulte aussi d'un travail stratégique du parti,

des réactions de ses commentateurs et des échecs de ses adversaires.

En revanche, contrairement aux dirigeants nationaux et aux électeurs, le niveau intermédiaire, celui des adhérents et militants, est peu étudié (un chapitre sur vingt-et-un), ce qui produit des zones d'ombre concernant l'évolution du parti. Ainsi, alors que la composition sociale du FN a suscité d'importants débats par le passé, on regrettera l'absence de données socio-biographiques sur les cadres et adhérents du parti qui auraient fourni un socle plus objectif à la discussion. De même, dans une période où le FN se renforce particulièrement dans certains territoires, on s'étonnera de la part modeste des contributions reposant sur des approches localisées, pourtant les plus à même de saisir les divers usages sociaux de la marque FN et les pratiques effectives de mobilisation (Sébastien Vignon, « Le FN en campagne. Les ressorts sociaux des votes frontistes en milieu rural », *Métropolitiques*, 9 mai 2012). Enfin, revenir de manière plus transversale sur les conditions de recueil des données et sur les relations d'enquête des contributeurs du livre auprès du FN aurait permis d'apprécier l'effectivité de « l'ouverture » affichée par cette

organisation. Ces zones d'ombres sont frappantes à l'heure où les travaux sur d'autres partis se renouvellent par des interrogations diverses : sur les carrières partisans (Florence Johsua, *Anticapitalistes, une sociologie historique de l'engagement*, La Découverte, 2015), sur les rapports sociaux internes (Olivier Fillieule et Patricia Roux [dir.], *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po, 2009), ou encore sur les effets de lieu (Emmanuel Bellanger et Julian Mischi [dir.], *Les territoires du communisme. Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Armand Colin, 2013). On voit combien de telles approches, attentives au travail militant ordinaire, mériteraient d'être plus systématiquement appliquées à l'étude de l'objet frontiste.

Ces remarques mises à part, l'ouvrage n'en reste pas moins une excellente introduction pour ceux qui souhaitent appréhender la dynamique du Front national dans la période contemporaine tout en prenant du recul vis-à-vis des commentaires médiatiques et partisans.

Raphaël CHALLIER

GTM-Cresppe – Université Paris 8